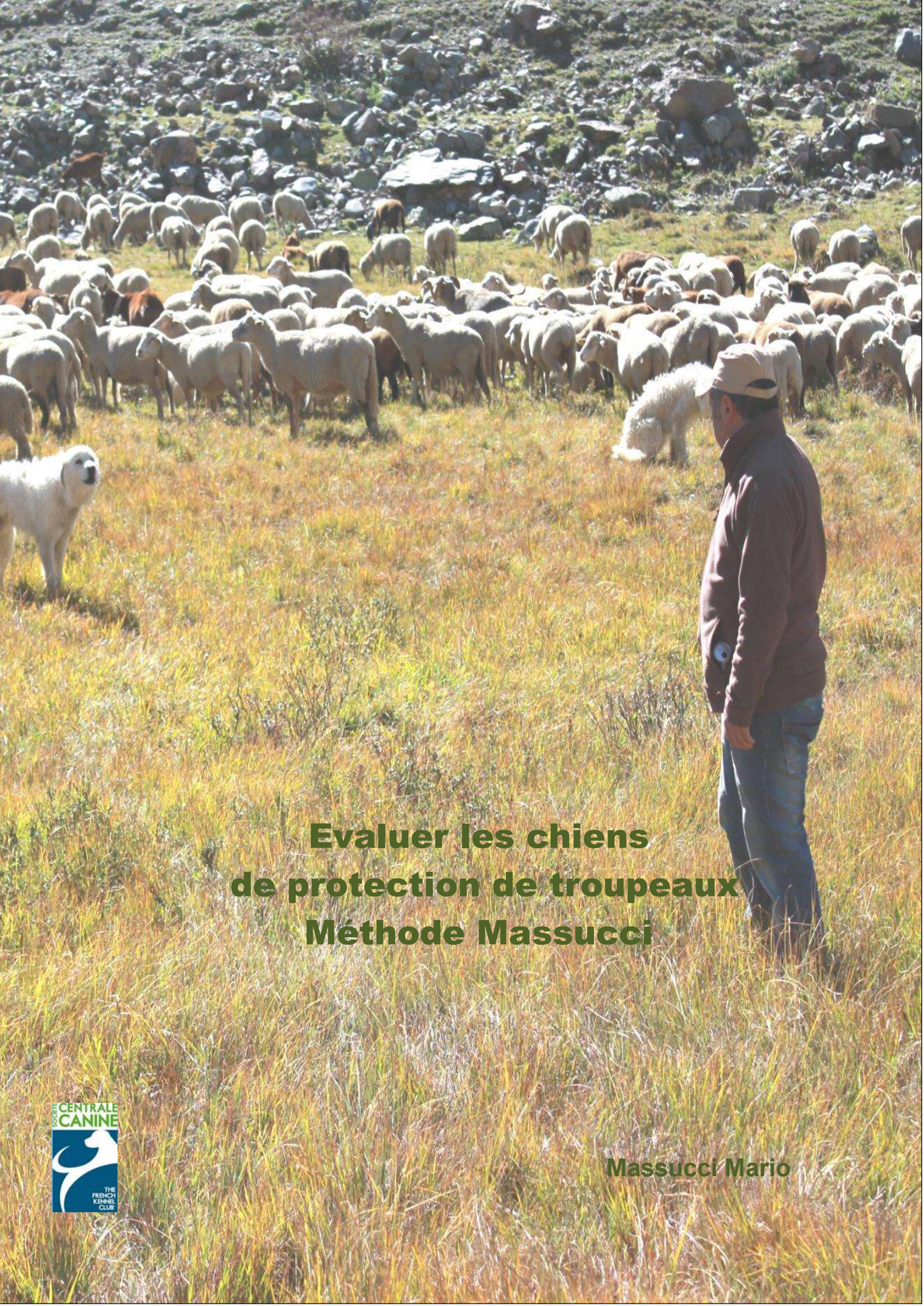

Evaluer les chiens de protection de troupeaux Méthode Massucci

Massucci Mario

«Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre.»

Marc Aurèle (121 - 180), empereur romain adepte du stoïcisme.

Préface de Jean Paul KERIHUEL, Président de la commission chiens de troupeaux de la SCC (Société Centrale Canine)

Je tiens à remercier Mario Massucci qui, grâce à sa passion pour le chien de protection, a réussi à dynamiser le groupe de travail mis en place au sein de la commission troupeaux de la SCC.

Ce groupe a mis au point les tests de comportement pour les chiens de protection, c'est un travail difficile, délicat et qu'il faut améliorer régulièrement.

Le Professeur Jean François Courreau, des juges de travail pour concours de chiens de troupeau et des testeurs bénévoles ont aussi apporté leur savoir scientifique ou technique à la validation de ces tests. C'est l'aboutissement d'un travail collectif en partenariat avec les éleveurs ovins.

Cet ouvrage est un document de travail qui fait le point sur les travaux actuels en matière de chiens de protection et leur sélection.

SOMMAIRE

PARTIE 1

IMPORTANCE DES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX : QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

1. Origine et domestication du chien
2. Pastoralisme et chiens de protection
3. Adaptation à la présence du loup et au développement du tourisme

PARTIE 2

SÉLECTIONNER LES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX : CARACTÉRISTIQUES ET COMPORTEMENTS ATTENDUS

1. Recension des comportements
2. Besoins

PARTIE 3

ÉVALUER LES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX : GRILLE D'EVALUATION ET EXEMPLES

1. Critères pour l'élaboration d'une grille d'évaluation
2. Protocole, conditions d'évaluation et déroulement du test
3. Grille d'évaluation
4. Exemples

PARTIE 1

IMPORTANCE DES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX : QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES

1. Origine et domestication du chien

Le chien ou *canis lupus familiaris* est un mammifère carnivore appartenant à la famille des canidés, tout comme le loup, le renard, le coyote, le chacal, etc. Le chien est la **seule espèce domestiquée de cette famille**. Même s'il existe **diverses hypothèses sur son origine**, il est largement admis que le **chien descend du loup gris** et qu'une espèce de canidé accompagne l'homme depuis 12 000 à 15 000 ans avant notre ère, soit à la fin du Paléolithique ; époque à laquelle s'effectue sa première domestication.

Sur le site web www.chien.nozami.com, on trouve d'ailleurs les informations suivantes pour expliquer cette domestication : « la **première preuve de l'existence de chiens vivant auprès des hommes date de 12 000 ans** : le squelette d'une femme, couchée près d'un chien et datant de cette époque a en effet été trouvé au Moyen Orient. Des ossements de chiens datant de 7 500 à 9 000 ans ont également été découverts en Europe du nord et en Amérique du nord dans des lieux où avaient séjournés des humains (campements et grottes).

Il est probable que les hommes possédaient déjà des chiens vers 15 000 avant Jésus Christ, mais sans que cela soit étayé par des découvertes archéologiques. En outre, les premières représentations de chiens par l'homme, sont encore plus récentes. **Les circonstances de la domestication du chien par l'homme sont également hypothétiques, mais il est très probable qu'elle a débuté par l'apprivoisement de loups et que l'apparition des chiens est le fruit de la sélection postérieure à ce début de domestication**. En effet, le mode de vie des hommes de cette époque du Paléolithique supérieur (35 000 à 10 000 ans avant JC) était souvent celui de chasseurs nomades. Leurs techniques de traque en groupe ressemblaient à celles du loup et les gibiers qu'ils chassaient étaient souvent les mêmes ; ils se trouvaient ainsi fréquemment en concurrence. En outre, le loup est tout comme l'homme un animal social qui vit en meute hiérarchisée, ce qui a probablement rendu plus facile son intégration dans un groupe où l'homme prenait la place du mâle dominant. Les humains ont probablement rapidement perçu les bénéfices qu'il pouvait retirer des aptitudes de cet animal (odorat et ouïe bien supérieure, vitesse et endurance) et il est probable que les premières associations ont eu pour but d'utiliser le loup dans les activités de chasse et peut-être accessoirement pour garder le camp, voire pour s'en nourrir en cas de disette. Les premiers animaux ainsi employés étaient vraisemblablement des louveteaux qui avaient été prélevés dans la nature ou les progénitures de loups qui,

escortant les groupes d'humains en profitant des déchets abandonnés, étaient suffisamment apprivoisés pour se reproduire auprès des hommes. **Après cette domestication initiale, un processus d'élevage de ces loups qui devenaient progressivement des chiens a permis de sélectionner d'autres aptitudes que celle du chasseur conduisant petit à petit à l'apparition de nombreuses races adaptées à des fonctions variées**. Ainsi, **avec le développement de la sédentarisation, des chiens capables de garder les habitations ou les troupeaux ont pu devenir intéressants**. Ce processus a pris plusieurs milliers d'années au cours desquelles les chiens ont accompagnés leurs maîtres dans l'occupation de plus en plus large des terres habitables, jusque dans des régions qu'ils n'auraient pu atteindre seuls. L'évolution et la sélection ont également permis au chien de vivre dans des régions inhospitalières pour son aïeul le loup. »

Le chien semble avoir accompagné le quotidien de l'homme depuis toujours. De l'Antiquité à nos jours, il a tenu une place prépondérante dans la société. **Au gré des civilisations et des époques, plusieurs rôles lui ont été attribués** :

- Dans l'Antiquité en Egypte, il était le **gardien** des morts. Le dieu Anubis, gardien des morts était représenté de manière symbolique avec la tête d'un chien. On momifiait aussi un chien avec la dépouille des pharaons.
- Dans la civilisation gréco-romaine, il était non seulement **gardien** mais aussi **animal de compagnie**. Dans la Grèce ancienne, Cerbère, un chien à trois têtes, gardait les portes de l'Enfer et empêchait les âmes damnées de s'enfuir. Le chien dans l'histoire des Romains avait sa place au sein de la famille et avait pour rôle de jouer avec les enfants. Il était aussi gardien du domicile, preuve en est le fameux Cave Canem ("Prends garde aux chiens") dessiné sur une mosaïque de Pompéi.
- En Europe, au Moyen-âge et à la Renaissance, le chien devient **l'assistant du chasseur** en rabattant et prenant le gibier. Les restes de chasse et les déchets sont aussi laissés aux chiens et lui confèrent un rôle d'**éboueur** des lieux de vie de l'homme.
- Dans les régions les plus froides de la planète, les chiens sont utilisés depuis des siècles pour **faire glisser les traîneaux** sur les étendues enneigées ; c'est le seul moyen de briser l'isolement.
- Chien **de travail** au fil du temps et des civilisations : roues à chiens qui actionnent divers instruments (soufflets, tour à bois, baratte…), sauvetage, <u>protection des troupeaux</u>.

2. Pastoralisme et chiens de protection

Le pastoralisme : un mode d'exploitation agricole millénaire

Le **pastoralisme** décrit la **relation interdépendante entre les éleveurs, leurs troupeaux de ruminants et leur biotope**. Cette relation débute il y a environ 10 000 ans avec la domestication de certains animaux à l'instinct grégaire.

Économiquement et socialement très important dans les sociétés rurales ou primitives, le pastoralisme a décliné dans le monde occidental avec l'exode rural et l'agriculture industrielle. En France, l'activité pastorale a existé au XIXe siècle dans les régions de grande culture. Aujourd'hui, elle se confine essentiellement aux zones d'accès difficile où les grandes cultures n'ont pas leur place.

L'une des spécificités du pastoralisme est la transhumance, qui voit le déplacement ou le transport du bétail de la plaine à la montagne au printemps et de la montagne à la plaine en automne. Les zones d'altitude où le bétail pâture à la belle saison sont dites alpages dans le Massif Alpin, montagnes dans le Massif Central et estives dans le Massif Pyrénéen.

Le **pastoralisme en zone de montagne connaît un recul continu**. La pression du tourisme conduit beaucoup d'éleveurs à se tourner vers des activités touristiques, plus lucratives. Paradoxalement, c'est le **pastoralisme** qui représente l'un des attraits touristiques majeurs de ces régions. (Wikipédia)

Le pastoralisme en Europe : voies d'arrivée du mouton et profil actuel des chiens de protection

À partir de l'Asie du sud-ouest, l'élevage du mouton va se propager rapidement vers l'Europe. Pratiquement depuis sa création, la civilisation grecque antique avait fait du mouton son principal animal d'élevage et on dit que les animaux recevaient un nom propre. Les moutons scandinaves d'un type très proche de ceux d'aujourd'hui, avec une queue courte et une toison multicolore, sont apparus aussi dès le début de cette propagation. Plus tard, les Romains vont élever les moutons sur une large échelle et l'Empire a été un agent important dans la propagation de l'élevage du mouton sur l'ensemble du continent. (Wikipédia)

Ci-dessous, la carte nº1 montre les voies par lesquelles les moutons sont arrivés en Europe. On distingue **deux voies principales** : la voie Danubienne et la voie Méditerranéenne. Le long de ces deux voies, surtout où la transhumance est possible, nous trouvons actuellement **des chiens d'une étonnante ressemblance physique** comme on peut le constater sur la carte nº2 ci-après. Cette ressemblance est seulement physique, car le relief, le climat, les prédateurs et les besoins humains diffèrent d'un pays à l'autre. **Au fur et à mesure de la progression des ovins vers l'ouest, certains chiens sont restés dans les régions avec**

les troupeaux et c'est ainsi que le processus de radialisation de l'espèce de canidé protégeant les troupeaux d'ovins locaux a commencé.

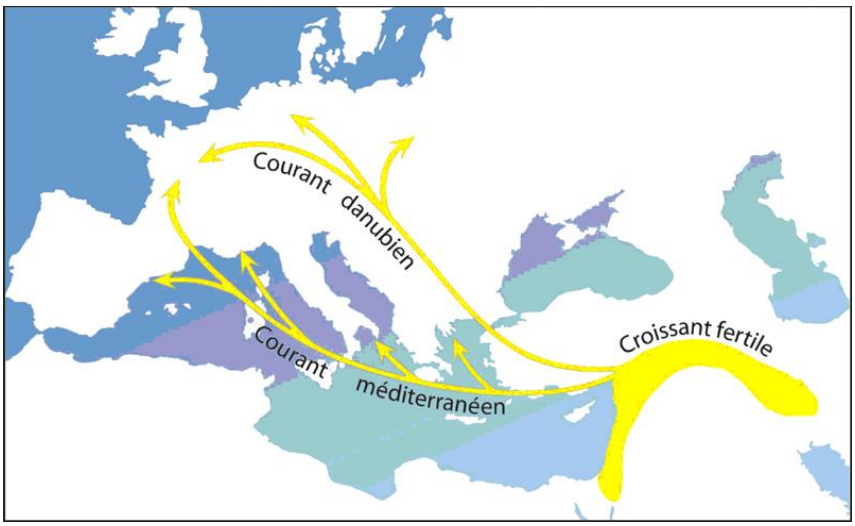

Carte nº1 : voies d'arrivée des moutons en Europe.

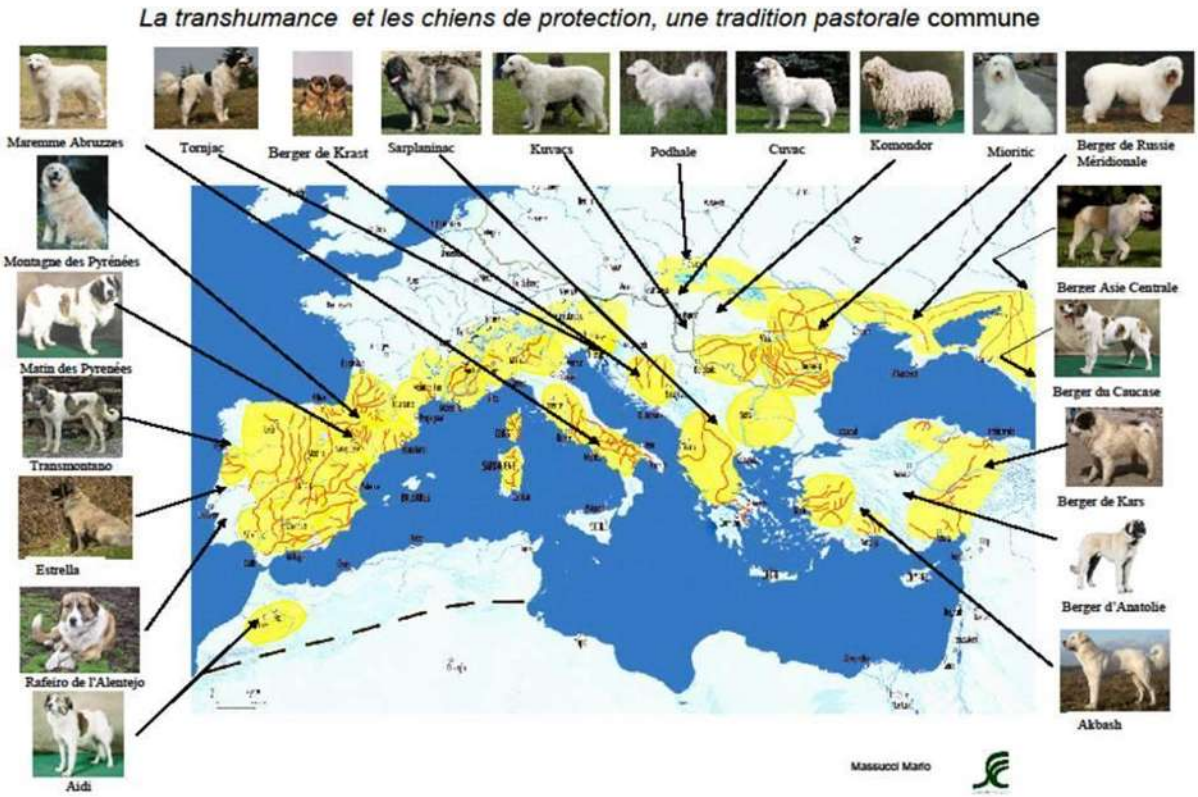

Carte nº2 : ressemblance physique des chiens de protection en Europe.

3. Adaptation à la présence du loup et au développement du tourisme

La présence du loup et la nécessité du chien de protection

Qu'a prévu le gouvernement concernant la présence du loup en France ?

P*ublié le 07/09/2018 par Gabriel Zignani dans Réponses ministérielles*

www.lagazettedescommunes.com

Réponse du ministère de la transition écologique et solidaire : **Depuis son retour naturel en France en 1992, la population de loups connaît une augmentation régulière**. Cette évolution va avoir un **impact positif sur la biodiversité** en rééquilibrant les écosystèmes, mais impose aussi de prendre en compte les **conséquences de nature socio-économique** dues à sa présence dans les territoires. Face à ce constat, le Gouvernement se fixe le **double objectif** d'assurer **la viabilité de l'espèce**, conformément à nos engagements pour la biodiversité, et de **soutenir les éleveurs** dont nous comprenons la détresse, en cas de dommages sur les troupeaux. Le Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage résulte d'un travail entamé en 2016 avec le lancement d'une démarche collective sur le loup à l'horizon 2025-2030. Les différents acteurs concernés par la présence du loup en France ont participé aux ateliers thématiques de cette démarche prospective. Les expertises collectives et les ateliers du groupe de travail ont permis de dresser un bilan de la situation et de fournir des propositions concrètes pour réduire les situations de prédation sur les troupeaux domestiques, gérer les foyers d'attaque et mieux accompagner les éleveurs.

Dans ce nouveau plan, élaboré avec le ministre chargé de l'agriculture, la protection et la défense des troupeaux sont donc privilégiées. Les conditions de tirs évoluent pour faciliter la « légitime défense » des éleveurs et les mesures de protection sont renforcées. L'effort devrait être porté sur les « foyers d'attaque » où les troupeaux sont victimes d'attaques fréquentes et sur les fronts de colonisation. La priorisation des tirs par le préfet coordonnateur devra permettre de mieux organiser et répartir les prélèvements de loups avec un plafond de 10 à 12 % de la population totale, afin de ne pas remettre en cause la viabilité de l'espèce ainsi que le recommandent les scientifiques dans leur expertise collective de 2017. Par ailleurs, les tirs de défense simple seront autorisés toute l'année pour que les éleveurs puissent se défendre en cas d'attaques.

Le plan prévoit la pérennisation de la brigade loup et laissera la possibilité aux collectivités territoriales de financer des brigades locales, sous réserve qu'elles soient pilotées par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Il est également proposé des mesures d'accompagnement des éleveurs, comme les cellules de bergers mobiles pouvant venir en renfort pour soulager les éleveurs lors des recrudescences d'attaques, et la rénovation des infrastructures pastorales (cabanes). **La création d'une filière « chiens de protection » permettra de s'assurer de la fiabilité des chiens et de partager sereinement les espaces naturels**. Le rôle du préfet coordonnateur de la région Auvergne-Rhône-Alpes est renforcé

pour continuer sa mission d'évaluation du dispositif et d'arbitrage dans la mise en œuvre du protocole d'intervention.
Enfin, le plan maintient le financement à 80 % de la mise en place de mesures de protection des troupeaux domestiques. Elles sont constituées de 50 % de crédits nationaux et de 50 % de cofinancements du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). Ces aides visent l'embauche de bergers ou la rémunération à l'éleveur du surcoût engendré par le gardiennage renforcé de son troupeau (74 % des montants), **l'achat et l'entretien de chiens de protection,** l'achat de clôtures et la réalisation d'analyse de vulnérabilité de l'exploitation agricole au risque de prédation.
Par la suite, des études continueront à alimenter la réflexion et à approfondir la politique mise en œuvre, dont les résultats seront examinés dans 3 ans. Ainsi, l'étude sur les nouveaux moyens de détection et d'effarouchement des loups sur la résilience du pastoralisme confronté aux prédations du loup, ainsi que sur l'impact des tirs sur la régulation de la prédation et sur la démographie de l'espèce seront autant d'éléments qui nous donneront des clés pour renforcer l'efficacité de l'action publique, et mieux prévenir les dommages. **La conciliation de la protection du loup et du développement du pastoralisme constitue un défi qui doit être relevé par l'ensemble des acteurs concernés afin que des solutions durables soient apportées aux difficultés rencontrées dans les territoires**. Les élus ont un rôle important dans ce dispositif tant pour la diffusion d'informations fiables et partagées que pour faire remonter aux niveaux décisionnels les difficultés locales. L'engagement des collectivités territoriales aux côtés de l'État est aussi nécessaire pour accompagner la mise en œuvre des actions au bénéfice des territoires dont ils ont la responsabilité.

Tourisme et pastoralisme : comportements attendus pour partager la montagne le plus sereinement possible

Le 16 août 2017, dans son article « Pastoralisme. La montagne a ses raisons que les touristes ignorent », Marion Gauthier souligne le fait que les « **incivilités et conflits d'usages prolifèrent sur les hauteurs**. Le **manque d'information** prévaut cependant sur le mépris parfois ressenti par les pâtres. » (https://www.humanite.fr)
« Avec le retour en force du loup, la profession s'éloigne encore significativement de l'idyllique et verdoyant alpage. **Les patous, ces chiens de protection dont la présence à proximité du troupeau est devenue systématique, ont désormais part au quotidien du berger, pour le meilleur et pour le pire**. « Ils se jettent sur les vélos comme sur les facteurs à une époque », lance Roger Minard. Pour lui, « la prédation a mis au jour de vieux problèmes avec

les randonneurs, elle les a accentués du fait des chiens de protection ». Ceux-ci sont particulièrement excités par les deux-roues, alors même que **l'activité cycliste**, d'abord complément estival du ski, explose et prend son indépendance. Sur 130 stations équipées d'un télésiège ou d'une télécabine, 90 transportent des VTT à la belle saison, les clubs se multiplient, les adeptes pullulent. Plus rapide, plus technique, ce sport génère des conflits plus graves. Roger Minard l'a souvent dit : l'ouverture de la montagne à un public toujours plus large a ceci d'« ennuyeux » que le public n'est pas toujours averti. « Elle devient un terrain de jeu. Par rapport à notre activité, ce n'est pas évident », euphémise le berger. En fait de méconnaissance, les exemples fusent. Ainsi Roger Minard a-t-il dû batailler pour convaincre des cyclistes d'attendre le passage du troupeau et se prévenir des chutes de pierres. Ainsi, Franck Olivier, qui officie dans le Queyras, a-t-il gâché une matinée à rassembler son troupeau après qu'un joggeur du dimanche l'a traversé sans s'arrêter (« Traverser le troupeau comme on irait traverser leur cuisine ! On n'a pas idée ! »). Résultat, deux bergers alpins comparaissent actuellement à la suite de plaintes pour morsures. (…) Les **randonneurs** eux-mêmes parfois « paniquent, se mettent à hurler, à lever leur bâton, provoquant une réaction agressive des chiens ».

Pour contenter promeneurs et sportifs, « il faudrait qu'il n'y ait aucun pâturage sur les sentiers de randonnée, VTT ou autres. Mais il faut bien faire manger le troupeau un peu partout car c'est lui qui entretient la montagne ». Résigné, Franck Olivier souligne par ailleurs un manque de communication. « La mairie a mis en place l'activité VTT avec le parc mais les éleveurs n'ont pas été mis au courant, raconte-t-il. **Si les alpages doivent évoluer, le tourisme aussi…** »

Autrement dit, il faut comprendre l'autre pour le respecter et partager l'espace en bonne intelligence.

A retenir :

➢ Depuis la préhistoire, les liens sont étroits entre l'homme, le loup et le chien. D'abord sélectionnés pour leurs qualités de chasseur, les loups puis les chiens, vont peu à peu avoir d'autres fonctions : gardien, animal de compagnie, animal de travail que l'on lui connait encore de nos jours.

➢ Avec l'arrivée du mouton en Europe, le pastoralisme et l'utilisation des chiens de protection sont devenus une tradition vieille de 10 000 ans. Plusieurs races de chiens de protection de troupeaux sont présentes dans les différentes régions pastorales européennes.

➢ A notre époque, le déclin du pastoralisme, la réapparition du loup et sa protection ainsi que la présence d'usagers de la montagne due au tourisme obligent les bergers à s'adapter. Ils doivent s'appuyer sur des chiens de protection dissuasifs mais pas agressif.

PARTIE 2

SÉLECTIONNER LES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX : CARACTÉRISTIQUES ET COMPORTEMENTS ATTENDUS

1. Recension des comportements

Données générales sur les capacités d'un chien

➢ Les chiens peuvent être domestiqués contrairement aux loups, *Kathryn Lord de l'Université du Massachusetts à Amherst*

➢ Les chiens s'orienteraient grâce à une perception des champs magnétiques (boussole interne) source

➢ *Une expérience menée par des chercheurs de l'Université de Vienne (Autriche) dont les résultats sont publiés dans les Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS)* montre que les chiens n'aiment pas être traités de manière inéquitable et ils le manifestent en cessant de coopérer.

➢ Les chiens éprouvent des émotions négatives complexes. Ils n'aiment pas que leur propriétaire soit affectueux avec d'autres chiens et peuvent souffrir de voir arriver un nouveau bébé ou un nouveau partenaire.

➢ À quel point les chiens peuvent-ils comprendre le langage ? *John Pilley et Alliston Reid du Wofford College.* L'étude fut publiée sur Behavioural Processes, ces chercheurs américains ont enseigné à leur chienne Border Collie, nommée Chaser, les noms de plus 1022 objets, une compétence acquise par les enfants à l'âge de 3 ans

➢ A partir des expressions de votre visage et des intonations de votre voix, un chien peut connaître votre humeur, une capacité qui n'était jusqu'à présent attribuée qu'à l'homme (*Biology Letters de la Royal Society britannique).*

➢ Les chiens peuvent distinguer et se souvenir d'une variété incroyable d'odeurs spécifiques dans des concentrations jusqu'à 100 millions de fois supérieur à ce que nos nez peuvent détecter. (AFPRelax News)

➢ *Leurs capacités intellectuelles sont celles d'un enfant de 2 ans.*

➢ *Le chien possède 3 types d'intelligence canine (Stanley Core)*

- *Instinctive*
- *Adaptative*
- *Apprentissage*

➢ Le chien est capable de discernement et d'action décidée, les chiens communiquent entre eux. *(Evaluation comportementale des chiens de protection de troupeaux dans les Abruzzes et Molise, Massucci Mario)*

Les chiens sont des personnes aussi, écrit le chercheur Gregory Berns de l'Université Emory, en titre d'un article publié dans le *New York Times* **Les comportements et réactions sont donc complexes, réfléchis et décidés, analysés et choisis. Chaque chien est unique mais globalement son comportement est propre à sa race.**

Chaque race de chien de protection est le résultat de la sélection des bergers d'une région. Les besoins étant différents d'une région à l'autre, les comportements attendus sont divers : rester au troupeau, patrouiller en périphérie du troupeau ou se promener à 1km et plus du troupeau. Confrontés à un étranger les réactions sont différentes aussi :

- dissuasifs mais au troupeau ;
- dissuasifs même à plus de 100m du troupeau ;
- les chiens de certaines races, peuvent êtres agressifs, à 300mètres d'un troupeau.

Le choix d'une race de chiens doit être murement réfléchi. Les cynophiles et bergers sont quotidiennement confrontés à des chiens ayant des comportements connus.

Donc **pour évaluer un chien il est indispensable de confronter le ou les canidés à des situations spécifiques**, déterminées par enquête après morsures sur touriste. Ces situations doivent permettre aux chiens de se révéler naturellement. Le savoir-faire et l'expérience des experts sont primordiaux.

Principales attitudes de nos chiens

➢ **Peureux** *:*

Impressionnable, attitude soumise, sensible à tout mouvement et regard *humain*, le regard du chien n'est pas stable, fouet entre *les jambes et même plaquée sous le ventre, chiens couchés sur le dos, oreille à l'arrière, tête sur le côté penchée à l'avant, urine en abaissant l'arrière train*

Chien en auto défense, aurait fui sans la chaîne, mordu en cas d'approche irraisonnée.

➢ *Timide :*

Le chien n'ose pas s'approcher, se mettre en évidence, il faut user de patience et habileté pour le mettre en confiance : du regard il cherche un geste de mise en confiance de la part de l'humain. Ce n'est surement pas le chef de meute et il reste en retrait auprès des brebis. Par contre, il remplit son rôle de sentinelle et aboie souvent ; ce rôle est souvent dévolu aux chiennes généralement. Contact des yeux testeur-chien 30%.

<u>Etapes</u> :

1. Timide, méfiant, prudent

2. Timide expectatif

3. Timide amical

4. Timide soumis

1-L'évolution dans l'attitude du chien va de la timidité à la soumission puis elle devient amicale entre les mains de Dominique Roth. (Capracotta 1999)

2 timide, plutôt prudent, ce chien n'est pas souvent caressé
3 mars 2005 11h du soir, approche d'un chien à la chaine celui-ci est timide mais amical envers son nouvel ami, Hubert Covarel, pour l'amener en Savoie protéger les moutons
4 le chien se donne à son jeune maitre : soumis un peu timide mais affectueux avec son maitre

➢ **Indifférent** :

L'attitude générale est détendue : regard neutre, rien ne fixe son attention, fouet relâché, oreilles et tête droites, gueule ouverte, langue visible. Le contact des yeux est de l'ordre de 30%. Indifférent au repos mais toujours l'œil ouvert.

➢ **Amical** :

Le chien est affable, les oreilles sont portées normalement ; il s'approche des testeurs, détendu, relâché, regard non fixe. Le contact des yeux est de l'ordre de 30 à 40% mais avec la personne peut être facilement de 50%.

Très bons !!

➢ **Prudent** :

Réfléchi, attentif, posé, analysant la situation, le chien s'approche détendu, doucement mais en éveil, il demeure à distance du/des testeurs, peut aboyer, fouet mi-hauteur avec légère oscillation possible, oreilles en alerte, inclinées vers l'avant ou orientées vers l'objet de son attention, gueule fermée ou un peu ouverte, corps non porté vers l'avant mais naturel. Contact des yeux testeur-chien 40%. *Le chien devra avoir un excellent rapport avec son maitre : suivi en laisse, touché sur toutes les parties du corps en présence d'un étranger pour que sa prudence ne soit confondue avec la timidité et ne soit l'antichambre de la peur.*

Prudent méfiant, évite l'humain

Prudents observateur

Prudent attentif

➢ **Dissuasif** :

Le chien aboie et se place entre l'humain et le troupeau ; il observe, s'agite, se déplace à distance, marque sa zone. Le contact des yeux est de l'ordre de 60 à70%.

La dissuasion peut être :

1. Cohérente :

Derrière un filet les chiens se déplacent en restant à distance les uns des autres, en occupant le terrain, en aboyant et en suivant les évaluateurs. S'il y a une meute, certains chiens restent à distance dans le troupeau et observent, pendant que d'autres s'interposent devant les brebis.

2. Discordante :

Derrière un filet les chiens se déplacent en se gênant et en se touchant et même en se disputant. Ils occupent mal le terrain en se plaçant presque tous au même endroit.

Dissuasifs, les chiens marquent leur territoire.

Dissuasifs, le chef de meute mène l'action ; excellents ! ce ne sont pas des chiens qui vont au contact !

Le chien observe… s'agite…avance. Aboie…Observe. Avance. Aboie…Observe. Et teste…

➢ **Agressif** :

Oreilles fixes, observe, analyse s'approche en conquérant, le pas sur et déterminé, fouet à mi-hauteur, avec légères oscillations de gauche à droite, le regard invariable, froid, fixe, museau froncé, aboie grogne, apparition des crocs, et, développe une stratégie d'attaque le contact des yeux testeur/chien peut être de 100%.

➢ **Nerveux agité** :

Deux cas à définir lors de l'entretien avec le berger :

- Perturbé par une présence étrangère, chien errant. Cet état peut se rencontrer dans une zone à loup et, dans ce cas, le chien est excité et en état d'alerte ; il cherche même à rassembler le troupeau- dans ce cas, le chien n'est pas insuffisant mais très bon.
- Instable, il ne tient pas en place dans son état normal : de caractère précaire, il se tient loin (plus de 10mètres), se cache parmi les bêtes, s'en va, quitte le troupeau. Dans ce cas, le chien est insuffisant.

➢ **Diffident** :

Le chien est conscient de la présence de l'humain sans pourtant le fixer du regard, le corps est muet : tendu fixe un peu porté à l'avant, en approchant, le chien peut même retrousser les lèvres grogner, et immédiatement déclencher une attaque. Une extrême prudence est requise dans ce cas.

Le testeur marche à 10m, le chien ne regarde pas, mais grogne, il faut le surveiller du coin de l'œil et s'éloigner calmement sans tourner le dos

Contact oculaire chien/testeur

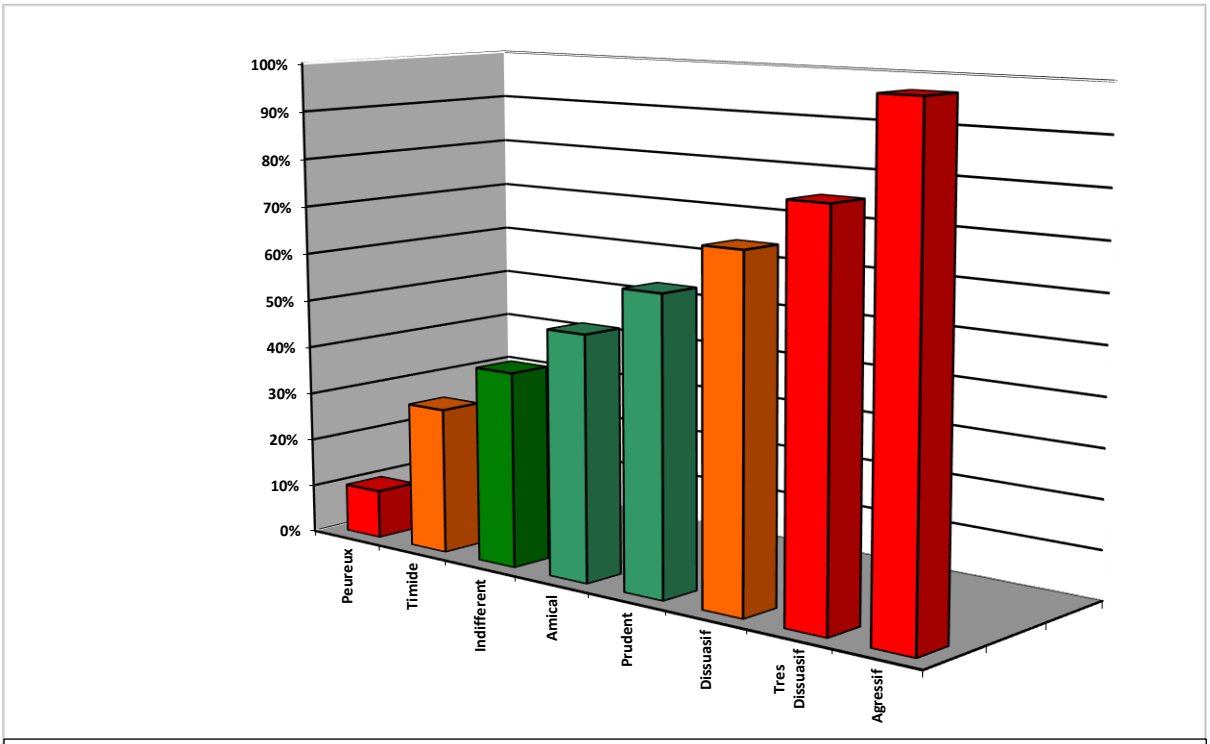

Contact des yeux chien / testeur (à titre indicatif) Inspiré de Best Rotteweiller.com

Le langage corporel des chiens devient de moins en moins parlant et leur regard fixe de plus en plus le testeur, au fur et à mesure que les chiens deviennent agressifs.
Les attitudes préférées sont en vert, indifférent est moins estimé qu'amical et prudent, dans ce cas le chien est moins expressif, et peut provoquer un excès de confiance chez le promeneur.

Les aboiements du chien (inspiré de Iannis Marku)

Ce qui suit concerne surtout l'aisance au troupeau.

➢ **La tonalité de l'aboiement**

Une tonalité aiguë traduit plutôt la joie, l'excitation alors qu'une tonalité grave est plus employée pour menacer, dissuader ou traduire la peur.

➢ **La durée de l'aboiement**

Un aboiement long signifie généralement une véritable intention du chien, l'attente de quelque chose. Un aboiement court est davantage émis par réflexe, instinctivement.

➢ **La fréquence des aboiements**

Des aboiements très rapprochés traduisent l'urgence, l'excitation, le stress. Des aboiements peu rapprochés manifestent un intérêt modéré.

Cas pratiques d'aboiements

1 – Alerte

L'aboiement est plutôt court et répété fréquemment par séquences de 2, 3 ou 4 vocalises suivis d'une pause assez courte. Le chien aboie par réflexe et est dans l'urgence d'une situation. Il cherche à avertir son propriétaire que quelqu'un approche.

2 – Menace

L'aboiement est plus long que pour l'alerte, grave et est répété fréquemment. Le chien qui aboie ainsi manifeste son intention de voir l'individu prendre de la distance. Il menace l'autre de réagir rapidement. La tonalité grave ajoute à la menace.

3 – Accueil

L'aboiement est plutôt aigu, court et peu répété. Le chien manifeste ainsi sa joie. Un aboiement d'alerte, une fois que l'individu est familier, peut se transformer en aboiement d'accueil.

4 - Amical

L'aboiement est plutôt long et avec de longues pauses entre chaque. Le chien manifeste son envie de communiquer ou de trouver de la compagnie.

5 - Invitation au jeu

Aboiement répété généralement par séquence de 2 vocalises, plutôt aigu et long.

2. Besoins

Incidents constatés

Selon Pascal Grosjean, référent national pour le pastoralisme et le loup, jusqu'en 2012 il y aurait près de 160 loups en France. Ils sont très présents dans les massifs de Maurienne, de la Tarentaise, des Bauges et celui de Belledonne -.117 en 2007, 150 en 2008, 143 en 2009.
En trois ans, on a constaté 410 attaques de troupeaux qui ont donné droit à 2404 indemnités. **Au vu de ces incidents « connus », les cynophiles ne peuvent qu'être interpellés car ils ne reconnaissent plus leurs braves et efficaces chiens blancs, leurs fiers gardiens.** De plus, dans des pays comme l'Espagne, la Roumanie, et surtout l'Italie les dégâts sur troupeau dus à la prédation sont bien moins importants qu'en France. A ce propos, les Apennins abruzzais, avec leurs loups, ours et lynx, leur proximité avec les métropoles romaine et napolitaine, nous offrent des exemples à étudier et à adapter dans les Alpes. Le bouleversement des habitudes pastorales dans les Alpes a en effet entrainé de nombreux et regrettables accidents avec les touristes et une partie de ces faits ont malheureusement

défrayé les chroniques nationales et internationales, au détriment de notre passion : le chien.

La Société Centrale Canine et son expérience de sélection des chiens

La Société Centrale Canine a été fondée en 1881, à Paris, au Cercle de la chasse (Section du Jockey Club). Bien avant cette date, le sport canin existait en France mais sans être coordonné, sans recevoir de directives officielles. Le bulletin de la "Société Impériale d'Acclimatation" nous apprend que la première exposition canine a eu lieu du 3 au 10 mai 1863.

La Société Centrale Canine a pour mission l'amélioration et la promotion des races canines. Pour nos chiens de protection, les bergers ont depuis toujours effectué une sélection comportementale afin qu'ils conservent leur vocation pastorale. La Commission Chiens de Troupeaux propose d'apporter ses connaissances cynophiles afin de sélectionner les chiens de race, de vulgariser leur utilisation et de conseiller les bergers utilisateurs. En effet, a**cquérir un chien passe par le choix d'une race et amène les nouveaux propriétaires à prêter une attention spéciale à leur nouveau compagnon, ce qui passe par l'éducation et la socialisation avec les humains et les congénères de leur chien.**

A retenir :

On peut repérer chez les chiens des comportements clés que l'on va privilégier ou au contraire rejeter selon le travail qui leur sera demandé. Hormis les capacités naturelles des chiens, les caractéristiques importantes à observer sont : les attitudes générales aux événements, le contact oculaire et l'aboiement.

Pour la protection des troupeaux, les principaux comportements recherchés chez les chiens de protection sont l'attachement au troupeau, l'efficacité face au loup et le comportement dissuasif face aux humains. Les parents des chiots ou les chiens doivent donc absolument être sélectionnés dans des zones où les troupeaux sont confrontés à une forte présence de loups et de touristes, sinon les problèmes peuvent vite devenir insolubles.

PARTIE 3

ÉVALUER LES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX : GRILLE D'EVALUATION ET EXEMPLES

1. Critères pour l'élaboration d'une grille d'évaluation

Vers 1855, les anciennes races de chiens sont reconnues officiellement et standardisées tandis que de nouvelles races créées par l'homme se développent. C'est l'apparition de la ***cynophilie***. Il faut attendre 1982 pour que des tests soient mis au point et permettent de sélectionner des chiens. Le pionier en la matière est le Club du Griffon, sous le sigle de "T.A.C." : Tests d'Aptitudes et de Caractère. En 1984 la **Société Centrale Canine** officialise ce type de test sous le nom de **"T.A.N." : Tests d'Aptitudes Naturelles**.
Aujourd'hui, il existe plusieurs types de T.A.N, adaptés aux races auxquelles ils s'appliquent. La différence réside dans les épreuves qui y sont pratiquées. On peut ainsi citer le T.A.N. de chiens de chasse (chiens d'arrêt), le T.A.N. de chiens de chasse (chiens d'eau), le T.A.N. de chiens de défense, le T.A.N. de chiens de troupeaux et le CASPT : *Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à la Protection des Troupeaux* destiné aux chiens de protection sur leur troupeau.
Ces tests ont permis de faire évoluer les races vers des éléments qui correspondent aux critères déterminant la race. Le T.A.N. est ainsi devenu indispensable pour aboutir **vers un test évolutif**, et **sélectionner les chiens en conséquence**. Car si la SCC promeut et sélectionne par différentes actions les chiens de races en France, elle est aussi habilitée à apporter une réponse avec une position concrète en cas de problèmes avec les chiens.

En ce qui concerne **les chiens de protection de troupeaux, il existe actuellement plus d'une trentaine de races,** reconnues ou non par les instances officielles non seulement pour leur aspect mais surtout pour leur comportement adapté. Les deux races principales utilisées **dans les Alpes sont le Montagne des Pyrénées et le Maremme Abruzzes**. Depuis 1920, la RACP préside les destinées de 2 grandes races françaises : le berger des Pyrénées, souvent appelé Labrit, et le Montagne des Pyrénées, souvent appelé Patou, nom souvent attribué par erreur à tous les chiens de protection sur le sol français. Le berceau de la race Maremme Abruzzes se trouve, comme son nom l'indique, dans les Abruzzes (Italie). En 1950 le Pr Pischedda fonde le Circolo del Pastore Abruzzese à l'Aquila. Puis, en 1953 fut fondé à Brescia le Circolo du berger de Maremme. Et, en 1958, le Pr Solaro rédige le standard du berger de Maremme Abruzzes.

Rappelons quand même ici que depuis 12 000 ans au moins l'homme sélectionne de manière assez intuitive ces chiens qui doivent protéger les troupeaux en dissuadant les prédateurs de s'approcher. Et, au Ier siècle, nous trouvons déjà une description détaillée du chien de berger par un agronome romain nommé Columelle; **description** correspondant encore aux chiens utilisés dans les Abruzzes de nos jours. Pour nous aider à déterminer des critères pertinents, voici les principaux éléments mis en évidence par cet agronome :

« … des **gardiens** qui, tant dans la ferme qu'au dehors, doivent consacrer tous leurs instants aux **soins** et à la **surveillance** que réclament les **troupeaux** et les quadrupèdes. (…)

Le berger choisit le **blanc**, parce que cette couleur diffère de celle des bêtes féroces, et que, pour repousser les loups, soit par les matinées sombres, soit au moment du crépuscule, il est souvent utile que la couleur diffère beaucoup de celle de ces animaux : en effet, si la couleur blanche ne le faisait reconnaître, on serait exposé à diriger sur le chien les coups destinés aux loups. (…)

Il ne sera **pas d'un caractère trop doux** ; mais, toutefois, **ni farouche ni cruel** ; parce que, dans le premier cas, il pourrait aller caresser même les voleurs, et dans le second attaquer jusqu'aux gens même de la maison. Il suffit qu'il soit **sévère**, et **non caressant**, qu'il regarde quelquefois d'un œil irrité ses compagnons de servitude, et toujours avec fureur les étrangers. Surtout il doit se montrer **vigilant** dans sa garde, sédentaire et **non vagabond**, et **plutôt prudent que téméraire**: car le prudent n'annonce rien dont il ne soit sûr, tandis que le téméraire crie sur un vain bruit et d'après des soupçons mal fondés.

Le chien de berger doit être **robuste** et, jusqu'à un certain point, **alerte et courageux**, puisqu'il est destiné à l'attaque, au combat et aussi à la course : car il doit éventer les embuscades des loups, poursuivre dans sa fuite l'animal ravisseur, lui disputer et lui enlever sa proie. En conséquence, pour être propre aux services qu'on attend de lui, sa **taille** devra être **plutôt allongée et svelte** que courte ou même moyenne, parce que, comme je l'ai dit, il est quelquefois obligé de forcer les bêtes à la course. »

Compte tenu de la situation actuelle évoquée dans la partie précédente, nous devons bien évidemment faire appel aux qualités et comportements décrits ci-dessus mais nous devons aussi apporter une attention particulière aux comportements envers les humains. Nous recherchons donc **des chiens ni agressifs, ni peureux, ni timides envers les hommes et leurs troupeaux ; des chiens attentifs et dissuasifs faisant preuve de discernement tout en ayant une attitude contenue face à un être humain ou un chien étranger**.

Les tests ont ainsi pour but d'évaluer l'aptitude des chiens à la protection des troupeaux, ainsi que leur sociabilité et leur capacité d'adaptation à un événement

inconnu. Ils permettent de mettre en évidence les qualités physiques et caractérielles recherchées pour un chien efficace et sûr dans sa fonction de protection, ainsi que les défauts rédhibitoires pour cet emploi. Ils permettent de repérer des animaux de haut niveau d'aptitudes afin de les proposer comme reproducteurs et d'écarter de la sélection, voire du travail, les chiens présentant un manque de fiabilité dans le travail et un caractère trop agressif.

Dans une pure tradition cynophile, **les tests** destinés aux chiens de protection **ont été mis au point avec la participation de spécialistes** du chien, ayant un parcours cynophile ou une activité professionnelle différents. Ils garantissent une **réalisation concrète** des tests au niveau de la **sociabilité**, l'**équilibre psychologique**, l'**agressivité** et l'**aspect pastoral** car les **critères** retenus sont **spécifiques aux chiens de protection en action avec leur troupeau**.

Sauvetage à l'eau

Dans le détail, nous nous sommes inspirés des **qualités du chien** énoncées par Daniel Moulin dans le tableau suivant pour établir les critères de notre grille d'évaluation:

Détecter une approche	- Ouïe et odorat excellents. - Instinct de garde inné et très développé.
Prévenir	Si nécessaire, aboiements réguliers, fréquents, puissants et audibles à grande distance.
Attachement très important aux animaux	- Etre élevé avec le troupeau qui devient sa meute. - Rester seul avec ses bêtes. - Le chien est capable de se sacrifier pour défendre le troupeau contre le prédateur
Absence absolue d'instinct de prédation et de jeux vis-à-vis des brebis	- Cette caractéristique est fortement imprégnée grâce à une sélection rigoureuse faite par les bergers. - Le chien est capable d'être affectueux avec les brebis et son agressivité n'est jamais tournée contre elles. - Le chien est soumis aux brebis.
Défense du troupeau	- Courage. - Grande rapidité de réaction. - Discernement et évaluation de la menace. - Dissuasifs, très démonstratifs (combats rares). - Entente et tactique de la meute pour repousser l'intrus. - N'abandonne pas le troupeau pour poursuivre les prédateurs mais en s'interposant il déstabilise l'attaque du loup. - Instinct de chasse peu développé.

Aspect physique	- Mâchoires puissantes. - Epaisse fourrure protectrice. - Chien plus long que haut. - Taille et carrure imposante. - Taille proche de celle du mouton.
Comportement - avec les animaux - avec les humains	- Se déplace au rythme du troupeau, sinon au trot mais court rarement. - Calme, posé. - Méfiant, prudent, dissuasif avec les étrangers. - Amical, respectueux, soumis avec son éleveur/ berger. - Capable d'initiative et de discernement dans ses actions.
Être reconnaissable	Robe de couleur claire ou blanche.

2. Protocole, conditions d'évaluation et déroulement du test

Protocole

Le professeur Jean François Courreau propose le protocole suivant :

Dans un premier temps, l'évaluation a été conçue afin que le chien soit soumis à des stimuli variés proches de ceux auxquels il est susceptible d'être confronté pendant son activité de protection, hors la confrontation avec un prédateur. Le choix des stimuli a été arrêté en tenant compte, d'une part, de leur capacité à révéler les qualités comportementales recherchées (cf. supra), d'autre part, de leur facilité à être mis en œuvre sur le terrain dans des conditions standardisées. Ce choix a été fait en tenant compte des premiers éléments connus du cahier des charges prévues par le MAP pour l'évaluation des chiens.

Dans un deuxième temps, les tests ont été mis en œuvre sur 20 chiens afin de vérifier la possibilité de réalisation pratique sur le terrain et la qualité des critères d'évaluation pour chacun des tests. Au cours de cette étape, les tests ont évolué progressivement pour améliorer la facilité et la réitération de leur mise en œuvre ainsi que leur aptitude à révéler les qualités et les faiblesses des chiens, ceci jusqu'à donner satisfaction.

Dans un troisième temps, l'écriture de la description des tests et des critères a été travaillée afin de préciser l'objectif de chaque test, son déroulement et les difficultés éventuelles de mise en œuvre, le ou les comportements à rechercher (critères d'évaluation) afin d'affecter une appréciation (et une note) au chien pour chacun des tests. Cette mise en forme a visé, d'une part, à mettre les objectifs de notre protocole en parfaite cohérence avec ceux exprimés dans l'annexe 6 de la circulaire du MAP DGPAAT/SDEA/C2009-3039 du 8 avril 2009, d'autre part, à fournir un document compréhensible de tous et opérationnel.

Finalement le chien est examiné par un expert confirmateur de la Centrale Canine ; le résultat des tests pourra ainsi apparaître sur le pédigrée ou le certificat à titre initial afin d'avoir une traçabilité officielle. Il est évident que nous ne demandons pas à nos chiens d'être beaux, mais surtout d'être un outil efficace, dont le berger puisse être fier.

Conditions d'évaluation et déroulement du test

➢ **Le test est ouvert aux chiens appartenant à une race de protection**, âgés de 12 mois au minimum, sans limite supérieure. Il est cependant possible de faire une observation comportementale des jeunes chiens avant 12 mois dans le but de conseiller les bergers et de les orienter dans l'éducation (Annexe V).

Peuvent se présenter au CSAPT, les chiens de races, inscrits ou pouvant l'être à un livre des origines reconnu par la FCI (LOF pour la France), et identifiés (tatouage ou transpondeur). L'inscription définitive à un livre des origines au titre de l'ascendance (confirmation) ou l'inscription à titre initial pourra se faire en même temps que le test.

Ne sont pas admis à se présenter : les chiens atteints de monorchidie, cryptorchidie, les chiens dangereux ou agressifs, les chiens atteints de maladies contagieuses ou en trop mauvaise condition physique.

Le test ne peut se dérouler qu'avec le troupeau du chien (ovins, caprins, bovins…), c'est-à-dire dans son milieu naturel d'évolution. En ce qui concerne nos chiens blancs, la sélection se perpétue dans le **respect des coutumes et des traditions**, celles-ci sont conditionnées par le troupeau à protéger, la présence de prédateurs et des humains. Les chiens ne peuvent être **évalués** qu'**en meute** dans un premier temps puis, si certains sujets se révèlent plus intéressants, on peut les soumettre à un test de manière individuelle afin d'affiner ce qui dans son comportement le rend « différent ».

Un accompagnement des chiots à partir de leur naissance jusqu'à 14 mois est nécessaire. Cet accompagnement n'est pas un dressage mais est une mise en condition, un encadrement, une éducation qui nous garantira un comportement global du chien dans n'importe quelle condition normale ; d'où la nécessité d'avoir des examinateurs à la hauteur, pour expertiser les chiens, aussi bien en plaine qu'en montagne, près de la ferme ou au pire dans un abri où chiens et moutons peuvent évoluer aisément.

➢ L'évaluation est **standardisée** - surtout la gestuelle - afin de pouvoir comparer globalement chiens, lignées et races. De ce fait, les **testeurs** ne peuvent être que des personnes **d'expérience et accréditées** par l'autorité cynophile nationale : CBEI et RACP. Une proposition de conditions à remplir pour être testeur agréé SCC figure en annexe.

Toute distance ou chiffrage sert à cadrer les tests afin que les testeurs agissent de manière semblable. En ce qui concerne l'étude tous les tests sont filmés et photographiés.

Les experts doivent être habillés avec des vêtements de couleurs claires. Les parapluies doivent êtres multicolores et clairs.

➢ L'idéal est d'avoir un cheptel dans 6 filets près d'une voie d'accès. L'évaluation est réalisée **en présence du berger** à qui on fera mettre une casquette, des lunettes et une cape de chantier et qu'on parfumera afin que le chien ne le reconnaisse pas. Par sécurité, il est obligatoire d'être au moins deux testeurs pour réaliser l'évaluation.

Les testeurs à chaque thème adoptent **une action graduelle et adaptée à l'action du moment**. Les chiens ne réagissant pas tous au même stimulus, il est indispensable de les soumettre à diverses stimulations pour s'assurer du résultat de l'épreuve. La plupart des chiens ne révélant pas immédiatement leur agressivité, les testeurs doivent savoir stimuler, décrypter, analyser et anticiper toute attitude spontanée ou sous-jacente des chiens en question. Sont préférés les chiens dissuasifs et distants, car un chien au franc-contact ou très proche peut mal interpréter la réaction inoffensive d'un promeneur, chaque changement d'item doit laisser au chien le temps d'analyser et d'adapter son comportement.

La réaction du chien se situe dans une marge de tolérance vis-à-vis de l'humain, un excellent chien peut grogner si par exemple s'il avance très rapidement une main vers lui, ou si le chien se trouve près du testeur lors de l'action. Le chien doit absolument se calmer sitôt l'action terminée puis le testeur **réajuste** son action et la **retente**. Le testeur peut aussi **répéter** une action quand il veut s'assurer du comportement d'un chien ; le chien ne doit pas montrer de signes de déstabilisation même lorsque les simulations s'enchainent. Après chaque thème le testeur observe le chien et apprécie le temps mis par celui-ci pour être détendu, si possible on tend la main et on invite le chien pour mieux estimer le temps qu'il met à récupérer.

➢ **Avant le début des tests**, **les testeurs expliquent leur but au berger** ainsi que le déroulement du test. Celui-ci sera récapitulé, test par test, afin que chaque testeur et ceux qui les assistent connaissent parfaitement leur rôle et celui des autres intervenants. Le berger du troupeau, en particulier, devra se plier aux demandes des testeurs et ne gêner en aucune manière leur travail. Le récapitulatif du déroulement doit permettre de révéler les difficultés techniques éventuelles, notamment liées aux conditions d'environnement.

Les experts s'entretiennent ensuite avec le berger au sujet du chien qu'il présente, de son cadre de vie, de son éducation actuelle ou à venir. Le chien doit avoir un minimum d'éducation (rappel, marche en laisse). Il est très important que cette discussion s'instaure afin que le berger parle des difficultés qu'il rencontre, de la façon dont il les perçoit et ce qu'il a pu faire pour essayer de les résoudre, mais aussi des qualités qu'il pense avoir reconnues chez le chien. Les testeurs pourront, à cette occasion, lui rappeler les risques liés aux comportements indésirables (fugue, morsure, ...).

Les tests se déroulent en suivant précisément le programme prévu. En cas d'aléas lors d'un test, il appartient aux testeurs de décider, immédiatement si possible ou à la fin des tests, si le résultat du test peut être considéré comme valable ou non.

A la fin des tests, les testeurs présentent au berger les résultats de l'évaluation. Ils les commentent en dégageant les points forts et les points faibles du chien, et expliquent le qualificatif final accordé. Un qualificatif ne peut être donné que si l'ensemble des tests a été réalisé. Les testeurs donnent enfin **des conseils pour tirer le meilleur parti possible du chien compte tenu de ses aptitudes**.

Lors de l'évaluation d'un groupe de chiens au troupeau, les testeurs feront les mêmes commentaires à propos du groupe. Un commentaire sera fait autant que possible sur chaque chien, sans que cela puisse être considéré comme une évaluation individuelle.

- **Pour un chien, l'ensemble des tests doit se dérouler au plus en 45 mn**, dans des conditions de terrain et de temps normales. En cas de difficultés dues à un terrain difficile ou à des intempéries, la durée des tests peut être augmentée autant que de besoin afin que l'ensemble des tests soit réalisé. Il appartient cependant aux testeurs d'interrompre les tests s'ils considèrent que le chien n'est plus en situation d'exprimer normalement ses aptitudes.

Si l'on observe une meute, le temps disponible doit être suffisant, à savoir 1h pour 2 chiens, 1h15 à 1h30 pour 3 chiens, 1h30 à 2h pour 4 ou 5 chiens.

- Lors de l'évaluation du chien ou des chiens le testeur analyse leur réaction. Cette **réaction fera l'objet d'une appréciation réalisée en fonction du descriptif de chaque item/critère décrits dans la partie suivante**. **Une note sera attribuée à chaque critère**.

Quand plusieurs chiens sont au troupeau, les testeurs peuvent évaluer le groupe s'il s'agit d'un groupe de travail stable, c'est-à-dire que les chiens ont l'habitude de travailler ensemble. La difficulté réside dans le fait de <u>considérer le groupe comme une seule entité qui travaille</u> ; dans ce cadre, un chien insatisfaisant lors d'un test ne pénalise pas forcément le groupe si les autres individus sont suffisamment efficaces et compensent. L'évaluation d'un groupe ne peut être réalisée que par des experts spécifiquement formés. Par ailleurs, le terrain doit permettre d'observer en permanence l'ensemble du groupe.

3. Grille d'évaluation

Les items / critères de la grille visent à évaluer le comportement du chien au travail. Tout en prenant en compte les critères d'équilibre psychologique et de sociabilité, typiques du TAN, nous avons développé des items pouvant reproduire des actions de touristes vis-à-vis d'un troupeau.

Un examen morphologique peut aussi être réalisé afin de vérifier si les caractéristiques du chien permettent de l'inscrire dans une race.

La grille

A1- Aisance au troupeau observation **10mn**	Equilibre, stabilité du groupe				
A2- Protection, sociabilité - Approche par des humains	Sociabilité				
A3- Protection, Sollicitation auditive Crécelle	Courage équilibre				
A4- Protection, sociabilité - Soll visuelle – Mvt d'un humain bras	Courage équilibre				
A5- Protection, sociabilité - Mouvement d'un objet (parapluie)	Courage équilibre				
A6- Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain	Equilibre socialisation				
B1- Protection, sociabilité - Déplacement provoqué du troupeau	Socialisation discernement				
B2- Sociabilité envers un congénère étranger	Socialisation équilibre				
A7- Relation avec l'utilisateur	Socialisation				
E- Réaction à un fort stress acoustique	Equilibre courage				
A3b Lancé de crécelle	Discernement courage				
B3b Bras levés	Courage équilibre				
A2b Assis	Discernement équilibre				
B1b Fausse agression, des chiens	Discernement, courage équilibre				
Total				37	41
Valeur de la meute					

Les items / critères sont regroupés en 3 ensembles :

A : Sociabilité familiarité, vis-à-vis des humains

B : Sociabilité familiarité vis-à-vis des animaux

C : Equilibre du chien

Le système de notation

Dans la grille d'évaluation, le testeur écrit la valeur chiffrée correspondant à chaque item, à chaque action observée. **Chaque item est noté sur une échelle de 5**.

5 = excellence

4 = bon

3 = moyen

2 = insuffisant

1= très insuffisant

A la fin de l'évaluation l'expert additionne les notes (D-total) et peut qualifier le chien de manière globale :

De 55 à 70 : Excellent

De 41 à 54 : Bon

De 29 à 40 : Moyen

Moins de 28 : Insuffisant

Les chiens recevant une notation inférieure ou égale à 28 n'obtiennent pas l'épreuve

De plus, on peut effectuer la moyenne des notes obtenues par tous les chiens d'une meute et ainsi donner une valeur à celle-ci.

Items, sollicitations, évaluation

Le tableau suivant reprend les items de la grille pour les mettre en parallèle avec les sollicitations qui doivent être réalisées lors du test ainsi qu'avec les critères d'attribution des notes et les enjeux de chaque item.

<table>
<tr><th>Item</th><th>Sollicitations / déroulement des tests</th><th>Evaluation / enjeux</th></tr>
<tr><td>A1 - Aisance au troupeau</td><td>Le test vise à apprécier le comportement du chien lorsqu'il n'est pas ou très peu sollicité.
Le chien est seul au troupeau. Les testeurs l'observent de loin (environ 100m), sont visibles mais immobiles, évitant toute interaction. L'observation dure 10mn.

Les testeurs veilleront particulièrement à moduler leur approche et leur pénétration dans le troupeau en fonction des réactions des chiens.</td><td rowspan="6">Evaluation des sollicitations A1 à A6

➢ 5 : Le chien aboie, suit les experts, se tient à 4m au plus près
➢ 4 : Le chien suit les experts.
➢ 3 : Le chien est indifférent ou vient au contact.
➢ 2 : Le chien est timide.
➢ 1 : Le chien est peureux ou agressif.

Enjeux :

➢ A1 : Equilibre, stabilité du groupe
➢ A2 : Sociabilité
➢ A3 : Courage, équilibre
➢ A4 : Courage, équilibre
➢ A5 : Equilibre, socialisation
➢ A6 : Equilibre, socialisation</td></tr>
<tr><td>A2 - Protection du troupeau et sociabilité envers l’humain : approche de 2 experts

A2b Assis</td><td>Les tests visent à apprécier le comportement du chien vis-à-vis du troupeau et sa stabilité émotionnelle dans un contexte où l'humain intervient avec un comportement neutre.</td></tr>
<tr><td>A3 - Sollicitation auditive (crécelle)

A3b Lancé de crécelle</td><td>Les tests visent à apprécier la tolérance du chien à un stress acoustique.
Après le retour au calme du chien, un testeur avance vers les brebis (3m) puis vers le chien, vient se placer à quelques mètres (4 à 6m) de celui-ci, au-devant, de façon neutre, fait tourner une crécelle 3 fois rapidement. Le test peut être répété.</td></tr>
<tr><td>A4 - Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle, mouvement bras</td><td>Le test vise à apprécier la tolérance du chien à des mouvements inhabituels chez un humain.
Après le retour au calme du chien, un testeur avance vers les brebis (3m) puis vers le chien, vient se placer à quelques mètres (4 à 6m) de celui-ci, au-devant, de façon neutre et effectue 5 battements de bras amples et rapides. Les bras ne doivent pas dépasser le niveau des épaules, sinon le geste peut être considéré par le chien comme une menace.</td></tr>
<tr><td>A5 - Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle, mouvement d'un</td><td>Le test vise à apprécier la tolérance du chien au mouvement inattendu d'un objet inconnu.</td></tr>
</table>

objet (parapluie)	Après le retour au calme du chien, un testeur avance vers les brebis (3m) puis vers le chien, vient se placer à quelques mètres (4 à 6m) de celui-ci, au-devant, de façon neutre, et ouvre brusquement un parapluie.	
A6 - Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain	L'évaluation vise à apprécier la tolérance du chien vis-à-vis d'un humain se déplaçant rapidement. Pour le chien, ce déplacement rapide peut être considéré comme une menace pour lui ou le troupeau et déclencher un réflexe de poursuite. Après s'être assuré que le chien l'observe ou après avoir simplement attiré son attention, un testeur se place à une dizaine de mètres du chien et réalise une course de 15 à 20m. Selon la situation et le comportement du chien dans les tests précédents, la course peut avoir lieu : - dans le parc, à 5m du troupeau, tangentiellement ; - à l'extérieur du parc, le long du filet ; - parmi le troupeau, éparpillé dans l'estive, en se déplaçant de manière à surveiller le chien. NB : l'autre testeur reste à proximité afin d'intervenir rapidement si la sécurité du 1er testeur est menacée.	
B1 - Déplacement provoqué du troupeau B1b Fausse agression, des chiens	Ce test ne doit pas être réalisé si les réactions des chiens aux tests précédents font craindre pour la sécurité du testeur. Le test vise à apprécier la tolérance du chien vis-à-vis d'un humain déplaçant activement le troupeau. Un testeur déplace quelques moutons puis amplifie progressivement l'action en accélérant le déplacement et/ou en mobilisant plus de moutons. Il faut chercher à faire réagir le chien, ce qui conditionne la durée de l'action. NB : l'autre testeur reste à proximité afin d'intervenir rapidement si la sécurité du 1er testeur est menacée.	**Evaluation des sollicitations B** ➢ **5** : Le chien aboie, suit les experts, se tient à 4m au plus près ➢ **4** : Le chien suit les experts. ➢ **3** : Le chien est indifférent ou vient au contact. ➢ **2** : Le chien est timide. ➢ **1** : Le chien est peureux ou agressif. **Enjeux** : ➢ B1 : Socialisation, discernement ➢ B2 : Socialisation, équilibre
B2 - Sociabilité envers un congénère étranger	Le test vise à apprécier la tolérance du chien vis-à-vis d'un congénère. Pour un chien, un congénère représente toujours une forte stimulation, qu'il soit considéré comme une menace ou non. Après s'être assuré que le chien l'observe ou après avoir simplement attiré son attention, un testeur passe en marchant avec son chien tenu en	

	laisse. Selon la situation et le comportement du chien testé dans les tests précédents, le passage a lieu : - dans le parc, à 5m du troupeau ; - à l'extérieur du parc, le long du filet ; - parmi le troupeau, éparpillé dans l'estive. NB : l'autre testeur reste à proximité afin d'intervenir rapidement, si la sécurité du chien ou du 1er testeur est menacée.	
A 7 - Relation avec l'utilisateur	Le test vise à apprécier la qualité de la relation entre le chien et un utilisateur habituel. Le berger vient sur le troupeau, appelle son chien, le met en laisse, le caresse et le touche sur toutes les parties du corps. Le test a lieu quand au moins une majorité des chiens est en situation de répondre à la sollicitation (chiens calmes, attentifs, à faible distance). Le testeur peut répéter la gestuelle pour s'assurer de la réaction du (des) chien(s) Ce test ne doit pas être réalisé si les réactions des chiens aux tests précédents font craindre pour la sécurité du testeur.	**Evaluation des sollicitations A7 et A3b** ➢ **5** : Le chien aboie, suit les experts, se tient à 4m au plus près ➢ **4** : Le chien suit les experts. ➢ **3** : Le chien est indifférent ou vient au contact. ➢ **2** : Le chien est timide. ➢ **1** : Le chien est peureux ou agressif. **Enjeux** ➢ A7 : Socialisation ➢ A 3b : Equilibre, courage
E - Réaction à un fort stress acoustique	Le test vise à apprécier la stabilité caractérielle du chien au travers de sa résistance à un stress acoustique. En milieu naturel, ce stress peut être dû à un coup de tonnerre ou au tir d'un chasseur. Les testeurs s'éloignent à 10m, laissant l'utilisateur avec son ou ses chiens. Après le retour au calme du chien, 2 coups de feu sont tirés Il faut faire attention aux brebis durant l'exercice.	
C2 - La capacité à rester au travail	Après chaque thème le testeur observe le chien et apprécie le temps mis par le chien pour être détendu (regard neutre, rien ne fixe sont attention). Si un ou plusieurs chiens ne réagissent pas sur un ou plusieurs thèmes il est indispensable qu'ils se fassent remarquer lors du passage du congénère et soient noté bon	➢ **5** : Très bon -10 s ➢ **4** : Bon - 20 s ➢ **3** : Moyen - 30s ➢ **2** : Insuffisant + 30s ➢ **1** : Très insuffisant + 1mn **Enjeu** : Equilibre

Lancé de la crécelle	Le test vis à évaluer la tolérance chien vis vis d'un mouvement inconnu.	➢ **5** : Le chien aboie, suit les experts, regarde les humains à 4m au plus près va à la crécelle ➢ **4** : Le chien se tient à4 m des experts. ➢ **3** : Le chien est indifférent ou vient au contact. ➢ **2** : Le chien est timide. ➢ **1** : Le chien est peureux ou agressif.
A2b Assis	Le test vise à la tolérance vis-à-vis d'un humain assis	➢ **5** : Le chien aboie, observe les experts, se tient à 4m au plus près ➢ **4** : Le chien observe les experts. ➢ **3** : Le chien est indifférent ou vient au contact. ➢ **2** : Le chien est timide. ➢ **1** : Le chien est peureux ou agressif
B1b Fausse agression des chiens	Fausse agression des chiens on vérifie la tolérance des chiens envers l'humain, un comportement d'évitement envers les humains est idéal	➢ **5** : Le chien aboie, observe les experts, se tient à 4m au plus près, et recule si les experts avancent ➢ **4** : Le chien observe les experts. ➢ **3** : Le chien est indifférent ou vient au contact paisiblement. ➢ **2** : Le chien est timide. ➢ **1** : Le chien est peureux ou agressif

Résultats et actions consécutives

Dossiers chiens au troupeau Annexe IIIa et IIa, et incitent le berger à remplir l'Annexe V.

Puis communication des résultats au propriétaire ou au berger ainsi qu'au chargé de mission de la protection des troupeaux du département, qui à son tour enrichit la base de données de la SCC.

4. Exemples

Quelques exemples de bons comportements

➢ A1 : Aisance au troupeau

Comportement généraux relevés auprès du berger
Le test vise à apprécier le comportement du chien lorsqu'il n'est pas ou très peu sollicité.
Le chien est seul à son troupeau. Les testeurs l'observent de loin (environ 100m), sont visibles mais immobiles, évitant toute interaction.
Sur les photos ci-après les chiens sont notés « très bon » car ils restent auprès de leurs bêtes, se déplacent les suivent au fur et à mesure qu'elles bougent.

➢ A2 : Protection, sociabilité - Approche par des humains

Les tests visent à apprécier la tolérance du chien vis-à-vis d'humains s'approchant du troupeau et dont le comportement est neutre. Ils voient les touristes, souvent s'approchent rapidement, pour ralentir auprès des touristes : impressionnant mais c'est d'abord de la dissuasion !

se calme puis vient sentir le testeur.

➢ B3 : Protection sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un humain Parapluie

➢ A6 : Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain

Le chien contourne les moutons, prend une distance de sécurité et aboie. Très bon !

.

➢ B1 : Protection, sociabilité - Déplacement provoqué du troupeau et C2 : Capacité à rester au travail

Le chien contourne les moutons et se place entre les bêtes et le testeur, aboie, jusqu'à l'arrêt de l'action : très bon.
Puis le chien vient sentir le testeur calmement, très prudent : très bon.

➢ A7- Relation avec le berger du troupeau

Le test vise à apprécier la qualité de la relation entre le chien et un utilisateur habituel. L'utilisateur vient sur le troupeau, appelle son chien, le met en laisse, le caresse et le touche sur toutes les parties du corps.

Très bon !!

Commission d'Utilisation Troupeaux

Evaluation chiens de protection de troupeau

Jean-Paul KERIHUEL" Kéramoal "
29290 MILIZAC
Tél : 06 62 48 90 62
Email : jp.kerihuel@orange.fr

Responsable groupe de travail chiens de protection : Mario MASSUCCI
385 route de Vourey 38140 Rives
mario.massucci@aliceadsl.fr

Thèmes		Chien A	Chien B	Chien C	Chien D
A1- Aisance au troupeau observation **10mn**	Equilibre, stabilité du group				
A2- Protection, sociabilité - Approche par des humains	Sociabilité				
A3- Protection, Sollicitation auditive Crécelle	Courage équilibre				
A4- Protection, sociabilité - Soll visuelle – Mvt d'un humain bras	Courage équilibre				
A5- Protection, sociabilité - Mouvement d'un objet (parapluie)	Courage équilibre				
A6- Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain	Equilibre socialisation				
B1- Protection, sociabilité - Déplacement provoqué du troupeau	Socialisation discernement				
B2- Sociabilité envers un congénère étranger	Socialisation équilibre				
A7- Relation avec l'utilisateur	Socialisation				
E- Réaction à un fort stress acoustique	Equilibre courage				
A3b Lancé de crécelle	Discernement courage				
B3b Bras levés	Courage équilibre				
B1b Fausse agression, des chiens	Discernement, courage équilibre				
Total					
Valeur de la meute					

Un exemple de tests réalisés

Commission d'Utilisation Troupeaux

Pt mr Jean-Paul KERIHUEL
" Kéramoal "
29290 MILIZAC
Tél : 06 62 48 90 62
Email : jp.kerihuel@orange.fr

Société Centrale Canine
Juge Epreuves chiens de Protection
Responsable GT chiens de Protection
385 rte de Vourey 38140 Rives
Gsm 0033603677699
mmassucci38@gmail.com

Evaluation in situ le 06 novembre 2017, chez Mr Fischer Didier et et Mme Valentine Guerin à la Gaec des Monts d'Azur, Ferme des Courmettes à Tourrettes sur Loup.

Clémences Boidin
Bergère

Mario Massucci Juge épreuves chiens de protection

Stéphane Massucci testeur chiens de protection

Jude, Iggy, Darling, Game

Jude 1	IGGY 2	Darling 3	Game 4
26/04/14	13/12/2013	14/07/208	12/12/2011
F MP	MP M	MP	MP X
250268711200015	250268731046510	250269602537713	250268500460683

Lieu d'évolution des chiens évalués

Troupeau		Météo		**Relief**		**Fréquentations**		**Disposition des chiens**	
Grégaire		Beau temps	x	Taillis	x	Promeneurs	x	Dans le troupeau	x
Dispersé	x	Couvert		Boisé		Cyclistes	x	Périphérie du troupeau	x
En mouvement		Pluie		Plaine		Automobiles	x	-30m du troupeau	
Dans filets	x	Brouillard		Collines	x	Poids lourds		Divaguent	
		Neige		Montagnes					
		Froid							

1- chiens au troupeau	**2**	**1**	**3**	**4**
A1- Aisance au troupeau	5	5	5	5
A2- Protection, sociabilité - Approche par des humains	2	3	3	3
A3- Protection, sociabilité - Sollicitation auditive (crecelle)	4	4	4	4
A4- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un humain (bras levés)	4	4	4	4
A5- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un objet (parapluie)	4	4	4	4
A6- Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain	4	4	4	4
B1- Protection, sociabilité - Déplacement provoqué du troupeau	4	4	4	4
B2- Sociabilité envers un congénère étranger	2	3	3	3
A7- Relation avec l'utilisateur	5	5	5	5
C1- Réaction à un fort stress acoustique	4	4	4	4
C2-Capacité à rester au travail	5	5	5	5
D-Total	39	45	45	45
Evaluation de la meute	42.5			

Nature des épreuves	Note	Appréciation
A: Sociabilité familiarité, vis-à-vis des humains	4	Les aboient se font voir, suivent et se tiennent à distance des humains
B : Sociabilité familiarité/ protection vis-à-vis du bétail	4	Quittent peux le troupeaux
C : Sociabilité familiarité vis-à-vis des congénères (chiens étrangers)	3.5	Durant l'examen, les chiens ont été confronté à un congénère étranger tenu en laisse, la traversé du troupeau pu se faire
D Equilibre capacité à rester au travail	4	Prudents, les chiens restaient à 6 m des testeurs, pas du tout stressés par la gestuelle du test

Iggy est pénalisé par son attitude chef de meute qui le mène à aller vérifier les étrangers et le congénère au plus près, dans son cas, mais ne doit enlever rien en tant que qualité de reproducteur.
Tous les chiens : Jude, Iggy, Darling et Game ont globalement un excellent comportement.
A ce jour le 6/11/17 les chiens ne présentent pas de danger agressif vis-à-vis de l'humain.

Observations

A1- Aisance au troupeau

Troupeau et chiens tranquilles, chiens bien repartis dans le troupeau !

Un congénère, dans une voiture et le troupeau est seul… L'équipe peut se faire distraire

A2- Protection, sociabilité - Approche par des humains

Les chiens s’approchaient de trop près, l’un d’eux est barré par le testeur lorsqu'il se met en position de faiblesse.

A3- Protection, sociabilité - Sollicitation auditive (crécelle)

A4- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un humain (bras levés)

Les chiens observaient prudemment, s'éloignaient, pas déstabilisés, exercice à 4 ou 8 m environs, il manque quelques aboiements.

A5- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un objet (parapluie)

Les chiens observaient prudemment le testeur et s'éloignaient, pas déstabilisés exercice à 6 ou 8 m environs*, il* manquait quelques aboiements.

Excellente réaction vis-à-vis du testeur !!
5

Les chiens observaient l'exercice et prudemment s'éloignaient, aucun chien déstabilisé, *il* manquait quelques aboiements, tous les chiens étaient répartis dans le troupeau, il n'y en avait pas 2 ensembles, Excellent ! La gestuelle à 5 ou 8 m environs.

A6- Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain

Petits aboiements, les chiens surveillaient constamment, pas déstabilisés

Commission d'Utilisation Troupeaux

Evaluation chiens de protection de troupeau

Jean-Paul KERIHUEL" Kéramoal "
29290 MILIZAC
Tél : 06 62 48 90 62
Email : jp.kerihuel@orange.fr

Responsable groupe de travail chiens de protection : Mario MASSUCCI
385 route de Vourey 38140 Rives
mario.massucci@aliceadsl.fr

Nom propriétaire : Gaec des Planchants (Hubert Covarel)
Lieu du test Toussuire Heure 10h durée 1h

Lieu d'évolution des chiens évalués

Troupeau		**Météo**		**Relief**		**Fréquentations**		**Disposition des chiens**	
Grégaire	x	Beau temps	x	Taillis		Promeneurs	x	Dans le troupeau	x
Dispersé		Couvert		Boisé		Cyclistes	x	Périphérie du troupeau	
En mouvement		Pluie		Plaine		Automobiles	x	-30m du troupeau	
Dans filets	x	Brouillard		Collines	x	Poids lourds		Divaguent	
		Neige		Montagnes					
		Froid							

Chiens évalués

Nom des examinateurs : Massucci Mario et Vollerin Alain
Race M. Abruzzes nom Du chien : Nevado male Né le 26/08/2013
Race M. Abruzzes nom de la chienne : Lassie née le 5/5/2015 Femelle
Identification 250268731381439
Race M. Abruzzes nom de la chienne : Junka née le 3/10/14 Femelle
Identification2502698022309093

L'équipe de G à D: Mario Massucci SCC, Aurèlie Rimboud DDT, Benedicte Bengala DDT, JP Bonadies Pastor'Alpes et Alain Vollerin Pastor'Alpes

1- chiens au troupeau	Junka	Nevado	Lassie	
A1- Aisance au troupeau	5	4	5	
A2- Protection, sociabilité - Approche par des humains	4	4	4	
A3- Protection, sociabilité - Sollicitation auditive (crecelle)	4	4	4	
A4- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un humain (bras levés)	4	4	4	
A5- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un objet (parapluie)	3	3	3	
A6- Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain	5	5	5	
B1- Protection, sociabilité - Déplacement provoqué du troupeau	5	5	5	
B2- Sociabilité envers un congénère étranger	5	5	5	
A7- Relation avec l'utilisateur	5	5	5	
C1- Réaction à un fort stress acoustique	x			
C2-Capacité à rester au travail	5	5	5	
5-Total	40/50	40	40	
Evaluation de la meute	41			

Nature des épreuves	Note	Appréciation
A: Sociabilité familiarité, vis-à-vis des humains	4	Les aboient se font voir, suivent et se tiennent à distance des humains
B : Sociabilité familiarité/ protection vis-à-vis du bétail	4	Ne quittent pas les troupeaux
C : Sociabilité familiarité vis-à-vis des congénères (chiens étrangers)	5	Durant l'examen, les chiens ont été confronté à un congénère étranger tenu en laisse, la traversé du troupeau se fit sans problème
D Equilibre capacité à rester au travail	4	Prudents, les chiens restaient à 6 m des testeurs, pas du tout stressés par la gestuelle du test

Le troupeau a subi de la prédation en 2015, 3 brebis sur un troupeau de 1500 bêtes, le défaut dans la protection a été identifié, le troupeau est bien protégé, à chaque fois que les chiens sont surpris par un évènement, june gestuelle de l'évaluation, d'abord ils s'éloignent des humains en prenant une distance de

sécurité, puis ils analysent les humains et la situation, la meute de chiens est excellente !
A ce jour les chiens Junka née le 3/10/14 Femelle Identification 2502698022309093, Nevado male, Né le 26/08/2013 Identification 250269810032496, Lassie née le 5/5/2015 Femelle Identification 250268731381439 ont parfaitement réussi l'évaluation CASPT.

Signature de l'examinateur

L’épreuve

A1- Aisance au troupeau : calme tranquille

A2- Protection, sociabilité - Approche par des humains Les chiennes nous voient aboient, se montrent

A3-Protection, sociabilité - Sollicitation auditive (crécelle) La chienne surprise s’éloigne, sans quitter le troupeau

A4- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un humain (bras levés) Les chiennes prennent leur distance, sans peur ni agressivité, mais surprises. Les bras sont levés assez haut car les sujets éprouvés sont un peu loin

A5- Protection, sociabilité - Sollicitation visuelle – Mouvement d'un objet (parapluie) Les chiennes surprises s'écartent des humains sans peur ni agressivité

A6- Protection, sociabilité - Déplacement rapide d'un humain

B1- Protection, sociabilité -
Déplacement provoqué du troupeau :
avec le congénère étranger
Aussi nous traversons et faisons
déplacer le troupeau

Les
chiennes
observent

Chiennes
du troupeau
Congénère
étranger
(chienne)

- Sociabilité envers un congénère étranger Les chiennes aboient puis suivent bien les intrus qui traversent les troupeaux, durant la mise en présence du congénère étranger, nous traversons le
troupeau et faisons déplacer les brebis

Congénère étrangère chienne du troupeau

A7-Relation avec l'utilisateur Dans ce cas les chiennes laissent le berger approcher de leur gamelle et se faire caresser

Un agneau emmêlé dans le filet, fut libéré et amené au berger en traversant le troupeau sous la
surveillance des 2 chiennes de protection

Conclusion

L'évaluation des chiens de protection de troupeaux a une valeur ponctuelle par stimulations. Elle a pour but de mettre en valeur les aptitudes du chien à la protection des troupeaux ainsi que sa sociabilité et sa capacité d'adaptation à un événement inconnu provoqué par des promeneurs.

Il permet de sélectionner des animaux possédant certaines qualités physiques et psychiques afin de les utiliser comme reproducteurs et d'écarter de la sélection tous les chiens présentant un caractère trop agressif.

Les loups, les chiens et les moyens d'action se généralisant, il serait très intéressant de mettre en place une coopération réelle, concrète et positive avec la Suisse et l'Italie en ce qui concerne la base de données des chiens de protection de la SCC et le retour d'expérience sur les critères d'évaluation du C.A.S.P.T.

Un autre axe important à développer serait celui de l'information et de la formation des bergers et des testeurs, ce qui permettrait d'aboutir à un vrai savoir-faire dans les Alpes.

ANNEXE 1

Documents destinés à au fichier chiens de protection, toutes races.
Destiné au technicien de la DTT départementale
et au responsable du GT chiens s de protection de la CUN troupeau

Commission d'Utilisation Troupeaux

Evaluation chiens de protection de troupeau

Jean-Paul KERIHUEL" Kéramoal "
29290 MILIZAC
Tél : 06 62 48 90 62
Email : jp.kerihuel@orange.fr

Responsable groupe de travail chiens de protection :
Mario MASSUCCI
385 route de Vourey 38140 Rives
mario.massucci@aliceadsl.fr

Société, organisme organisateur : ……...Lieu…….Date……..
Nom de l'expert
Nom du chien……Identification…….....Race……
Né (e) …….LOF…….Identification…….
Nom du père……..Nom de la mère…….
Nom du propriétaire :
Adresse :

Nature des épreuves	Note	Appréciation
A: Sociabilité vis-à-vis des humains		
B : Sociabilité familiarité vis-à-vis des animaux		
C: Réaction à un évènement acoustique stressant imprévu.		
D- la qualité pastorale		

Epreuves
Qualificatifs :
Très bon, bon, moyen, mauvais
Comportement avec un / des chiens de conduite :
Commentaires.....
.....
.....

Signature de l'examinateur

Annexe 1 (suite)

Formulaire test chien(s) au troupeau

Date……Identification (Photos carnets santé)
Nom propriétaire……
Adresse……
……Tel……..
Lieu du test……..
Heure……durée…….
Race de moutons ……Race de chiens ……
Eloignement de sentier ou route……...
Cocher les cases vides

Disposition du chien :	
Dans le troupeau	
Proximité périphérie du troupeau	
-30m du troupeau	
divague	

Troupeau		**Météo**		**relief**		**Fréquentations**		**Disposition des chiens**	
Grégaire		Beau temps		Taillis		Promeneurs		Dans le troupeau	
Dispersé		Couvert		Boisé		Cyclistes		périphérie du troupeau	
En mouvement		Pluie		Plaine		Automobiles		-30m du troupeau	
Dans filets		Brouillard		Collines		Poids lourds		divaguent	
		Neige		Montagnes					
		Froid							

ANNEXE 2 Suivit chiot

Destiné au technicien de la DTT départementale et au responsable du GT chiens s de protection de la CUN troupeau ou CERPAM par exemple

Jean-Paul KERIHUEL" Kéramoal "
29290 MILIZAC
Tél : 06 62 48 90 62
Email : jp.kerihuel@orange.fr

Responsable groupe de travail chiens de protection :
Mario MASSUCCI
385 Route de Vourey 38140 Rives
Tel :0603677699
Email : mario.massucci@aliceadsl.fr

Avant d'acquérir un puis plusieurs chiens, il est indispensable que les propriétaires ou utilisateurs aient des notions d'éducation canine le tableau P1 suivant doit être rempli afin de pourvoir suivre l'évolution d'un ou des chiots.

Les chiots naissent avec certaines caractéristiques que nous appelons :

- « l'inné », dans le cas de nos chiens blancs le trait héréditaire indispensable et le plus recherché est la faculté de s'attacher au troupeau.
- l'acquis est un processus, d'accompagnement, et non de dressage du chien en période de croissance, car le chien une foi adulte doit être capable de discernements et initiatives, seul, quand le troupeau lui est confié.

Lors des examens les testeurs pourront prendre connaissance de ce tableau, et, éventuellement le compléteront. Les chiots seront examinés en tenant compte de leur âge, ils ne sont pas stimulés donc pas testés mais observés naturellement.

Tableau

Suivi de chiots au troupeau	A – Évaluation du chiot de 3 à 6 mois	B - Évaluation de 6 à 9 mois	C - Évaluation de 9 à 12 mois	D - Évaluation de 12 à 15 mois
Comportement avec les personnes connues				
Comportement avec les étrangers				
Comportement avec les animaux de basse-cour				
Comportement avec les animaux de petite et G. taille				
Comportement avec sa meute de chiens				
Evaluation finale du chien :				

Evaluation :

Report des résultats chiens au troupeau, afin de comparer les réactions des chiens consultable sur la base de données SCC, exemple :

Bon { **Protecteur** Méfiant

Moyen : Indifférent

Insuffisant { Joueur, Peureux Agressif

ANNEXE 3

Conditions pour être testeur

Proposition de conditions à remplir pour être testeur agréé SCC

1 - Faire une demande manuscrite au Président de la Commission Chiens de Troupeau de la SCC qui communique à la DREAL Rhône Alpes

2 - Ne pas pratiquer à titre principal le négoce de chiens (achat pour revente)

3 - Suivre une formation spécifique dans un lycée agricole.

4 - Fournir un extrait de casier judiciaire ainsi qu'une photocopie recto verso de la carte d'identité.

5 - Être membre d'un club de race affilié à la SCC :
- C.B.E.I. (Club des Bergers de L'Est et Italiens),
- R.A.C.P. (Réunion des Amateurs de chiens Pyrénéens),
- C.A.B. (Club des Amis du Beauceron).

Ou association affiliée à la SCC

6 - Avoir élevé pendant 10 ans, ou être juge, ou expert confirmateur, ou maître-chien.

7- Participer à 2 journées CUN TROUPEAU
.
Participer à 3 tests in situ, après lesquels seront vérifiés
- L'aptitude et l'aisance à tester les chiens.
- L'aptitude à commenter ses observations.

8 - Participer à une journée où sera vérifiée entre autre :

- La connaissance des chiens de protection : de l'Akbash à l'Aidi.
- La stabilité du testeur, son habillé devant l'agression d'un chien.

Aux fins d'acceptation, l'examen des candidatures sera effectué en réunion de la Commission Chiens de Troupeau de la SCC, puis validé par le Comité de la SCC et DREAL Rhône Alpes.

ANNEXE 4
Validation scientifique du test et participants

Professeur Jean-François COURREAU
Docteur d'Université en Biologie du comportement
Agrégé de Zootechnie, Docteur vétérinaire

Ecole nationale vétérinaire d'Alfort
UP de Zootechnie
jfcourreau@vet-alfort.fr
Tél. : 33(0)1 43 96 7146

Exposé des motifs de validation des tests réalisés pour l'obtention du Certificat de Sociabilité et d'Aptitude à la Protection des Troupeaux (CSAPT), proposés par la Commission d'Utilisation Troupeaux de la Société Centrale Canine.

Les tests ont été conçus pour répondre aux questions suivantes : Quel est le niveau de qualité du chien pour la protection des troupeaux ? Quel est le niveau de stabilité caractérielle du chien vis-à-vis de stimuli déstabilisants et vis-à-vis de l'humain étranger ? Quel est le niveau de qualité des relations entre le chien et son maître ?
Les tests visaient donc 2 objectifs : évaluer le niveau d'aptitude utilitaire du chien et évaluer son niveau d'aptitude à la coexistence avec l'homme. Ces objectifs sont ceux exprimés dans l'annexe 6 de la circulaire du MAP DGPAAT/SDEA/C2009-3039 du 8 avril 2009.

Les principes de base respectés pour la mise au point des tests ont été les suivants :

- Les tests seront mis en œuvre par un cynophile expérimenté : en effet, un comportement de réponse à une situation donnée est complexe et comporte des éléments subtils qui passent inaperçus aux yeux d'une personne inexpérimentée ; l'appréciation d'un comportement doit être analytique dans un premier temps, synthétique dans un second temps, l'animal devant être considéré *in fine* dans sa globalité ; il est illusoire de penser qu'un chien peut être évalué par une personne non expérimentée, quelle que soit la qualité de la grille de notation utilisée. De plus, l'évaluateur doit pouvoir faire des commentaires pertinents à l'adresse du propriétaire et lui prodiguer des conseils.
- Le protocole des tests doit être relativement simple, son déroulement et la façon d'apprécier le niveau de "réussite" du chien doivent faire l'objet d'un descriptif précis : les personnes réalisant les tests doivent pouvoir être formées assez rapidement et elles ne doivent pas être amenées à interpréter les consignes.
- Les tests doivent pouvoir être mis en place sur le lieu-même où le chien travaille, quelles que soient les circonstances et le terrain, donc avec des contraintes matérielles les plus faibles possibles : le matériel nécessaire aux tests doit se limiter à ce que les personnes réalisant les tests peuvent porter. De plus, les tests ne doivent pas immobiliser plus de deux personnes pendant une heure, pour un chien, pour des raisons d'efficacité et de coût.
- Les résultats des tests doivent se présenter sous forme quantitative ou semi-quantitative afin de pouvoir faire l'objet, le cas échéant, d'un traitement mathématique, par exemple, dans une optique d'évaluation génétique des reproducteurs.

Le CSAPT répond ainsi, selon moi, aux exigences de l'annexe 6 de la circulaire du MAP DGPAAT/SDEA/C2009-3039 du 8 avril 2009, ce pour quoi je le valide.

L'exposé des motifs de validation des tests par le Professeur Courreau constitue la conclusion de ce dossier présentant la proposition de la Commission d'Utilisation Troupeaux de la SCC pour un examen d'évaluation

A Maisons-Alfort, le 11 mai 2009

----- Original Message -----
From: Ray Coppinger
To: Mario Massucci
Sent: Thursday, March 17, 2011 6:38 PM
Subject: Re: Fw: Envoi d'un message : **TAN et CASPT** M E.pdf

Mario -- Brilliant - Thank you -

Ray Coppinger

Un exemple à suivre
M M

Bernard Trainel
2132 Rue Haghedorn
59285 RUBROUCK
Téléphone : **0328430309**
Email : **Bernard.Trainel@wanadoo.fr**

Juge qualifié et formateur expo

Berger Bergamasque, Berger d'Asie Centrale, Berger de la Maremme et des Abruzzes, Berger de Russie Méridionale, Berger du Caucase, Berger du Karst, Berger Polonais de Plaine, Berger Croate, Chiens de Berger des Tatras, Pumi, Tchouvatch Slovaque, Komondor, Mudi, Puli, Kuvsz, Chien de Berger Roumain de Mioritza, Berger de Bosnie Herzegovine et de Croatie .

Bonjour Mario,

Comme convenu je t'envoie ce mail pour te donner mon avis sur les tests (concernant la partie chienne en milieu familial)
Je trouve les tests très pertinents et me semble très bien adaptés. Comme je te l'ai dit au téléphone, attention pour la réaction aux détonations, le bruit de pétards ne me semble pas judicieux, je pense qu'il vaut mieux le bruit d'un coup de feu, du 9mm ou du 6mm long, mais je pense que le 9 est mieux. Tout en étant attentif à la récupération du chien au bruit, l'effet de surprise peut être présent.
Les temps de repos entre les différents tests me semblent également très judicieux.
Je ne peux t'apporter beaucoup plus car j'ai trouvé ces tests vraiment très bons. Maintenant la pratique, te permettra d'ajuster au mieux ces tests.
Encore bravo pour le travail.
A bientôt

Bernard Trainel

Dan CHAGNARD
Juge FCI dans le 1er, 2ème, 3ème et 9èmegroupe
Canais - 44130 Fay de Bretagne
06 11 75 04 81
dan.chagnard@wanadoo.fr

Cher Mario,

J'ai relu avec attention la version définitive de tes tests devant servir à l'obtention du CSAPT.

Je ne vois rien à y redire concernant le fond dans la mesure où j'ai modestement participé à leur élaboration depuis plusieurs mois et que tu as su tenir compte des observations
qui ont pu t'être faites tout au long de leur rédaction.
Je pense sincèrement que ces tests peuvent devenir utiles à l'ensemble des pays membres de la FCI et qu'ils deviendront la référence dans la sélection des chiens de protection
de troupeaux.

Une seule réserve : la définition de la qualité des testeurs. Ceux-ci devront être choisis et formés dans des stages structurés incorporant des matières théoriques et pratiques.
La meilleure solution serait de les incorporer aux stages ENV/SCC réservés aux juges (en leur attribuant ce titre) et en leur proposant aussi un stage sur le terrain.

En tout état de cause je ne peux que te féliciter pour cet excellent travail qui est le reflet de ta motivation pour une cynophilie utile et conviviale.

Amitiés

Fay de Bretagne le 11 mars 2011

CLUB des Chiens de Berger de l'Est et Italiens

Orléans, le 28 mai 2011
A l'attention de Mario Massucci
38140 - Rives sur Fure

Mon cher Mario

A l'occasion de sa réunion du 27 mai à Tours, le comité du CBEI a étudié le document maintenant complet que tu nous as transmis concernant les tests pour les chiens de protection de troupeau.
Cela fait depuis des années que nous accompagnons le travail de préparation de ces tests. Certains d'entre nous t'avons suivi dans la montagne pour assister aux prémisses de ce qui sera, je l'espère, le modèle non seulement pour les chiens de protection en France mais aussi plus largement dans le cadre des pays appartenant à la FCI.

La seule remarque significative du CBEI que je souhaite te rappeler, c'est de bien faire la différence entre les tests destinés aux chiens qui travaillent réellement à la protection des troupeaux et aux autres, ceux qui, tout en conservant les qualités parfois millénaires de leur race, sont localisés aujourd'hui plutôt dans les zones urbaines ou péri-urbaines. Leur travail est avant tout la protection des habitations et la compagnie de leur propriétaire, avec un caractère adapté, plus « citadin ». Les tests devront évidemment en tenir compte.

Nous tenons également à te remercier et te féliciter chaleureusement pour le travail que tu as accompli dans la durée, avec compétence et ténacité, tout en veillant toujours aux bonnes relations avec le monde du troupeau, au premier rang les bergers dont l'expérience nous est indispensable. C'est pour eux que les résultats de ce travail s'adressent. Et la tâche n'est pas certainement finie, il y aura toujours à la peaufiner et à former les utilisateurs des tests et, par là, les utilisateurs de nos merveilleux chiens de protection.
Amicalement

Imre Horvath
Président *CBEI – Club des chiens de Berger de l'Est et Italiens*
Affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique

La S.C.C Plus de 120 ans d'expérience

Michel Mottet
Président de la S.C.C.

une association crée à l'initiative d'éleveurs amateurs en 1881,
pour l'amélioration des races de chiens en France
Reconnue d'utilité publique,
Fédération Nationale agrée par le Ministère de l'Agriculture

La Société Centrale Canine regroupe

103 Associations spécialisées de Races
64 Sociétés Canines Régionales
1231 Clubs d'Utilisation

MISSION

Tenue du Livre des Origines Français (livre généalogique officiel de l'Espèce Canine reconnu par le Ministère de l'Agriculture).

Délivrance des pièces officielles : Certificats Naissance, Pedigrees. Tenue du Fichier National des chiens identifiés par tatouage et insert electronique.

BUTS

Reconstituer, Améliorer et Vulgariser toutes les races de chiens (utilité, sport, agrément).

Coordonner l'action des groupements canins en France.

Resserrer les relations entre Cynophilies française et étrangères.

MOYENS D'Action

ExpositionsCanines regionalesnatinales et internatinales.

Organisation de plus de 1000 epreuves de travail par an, pour mettre en valeur les qualités des chiens sur le terrain

- chiens de berger et de garde
- chiens de chasse, chiens de troupeaux etc .....

155 Av Jean Jaurès 93535 - Aubervilliers Cedex tél : 0149375400 fax : 0149370120 http://www.scc.asso.fr

La commission d'Utilisation Nationale Chiens de Troupeaux
Composition de la commission
Membres
Michel Mottet président de la Société Centrale Canine
Le Mont Charvais 169 chemin des Acacias
73190 SAINT BALDOPH Tel: 04 79 28 20 71 GSM: 06 74 51 46 92
Email: mottet.mc@wanadoo.fr

Jean Paul Kérihuel,
Président

Président : Jean-Paul KERIHUEL-
- kéramoal – 29290-Milizac 0662489062 email:
jp.kerihuel@orange.fr

Secrétariat :
Henri Cornier
1239 chemin du Bosque 40600 Biscarosse 0632690871
Madame Corinne Garet
3 square des begonias
91370Verrier le Buisson 06 08 40 28 31
Garret Corinne@free.fr

Groupe de travail Chiens de protection

Chiens de protection :
Responsable Mario MASSUCCI
mmasucci38@gmail.com GSM 0033(0)603677699
Stéphane Issanchou- Didier Fisher- Jean Bernard Moings
Vincent Adrien DDT 06
Consultant Scientifique Ueli Pfizer

RÉUNION DES AMATEURS
DE CHIENS PYRÉNÉENS

chiens-des-pyrenees.com - jbmoings@gmail.com
Siège social : Office du Tourisme, Argelès-Gazost, Hautes Pyrénées.

Le 13/11/2018

Cher Mario,

Dans un contexte où les chiens de protection sont à la fois une nécessité, et un vrai risque de voir nos races dériver, la mise en place d'un test permettant d'évaluer le comportement typique d'un chien de Montagne des Pyrénées au troupeau s'impose naturellement.

Ton implication au sein de la Commission Troupeau de la SCC ne peut qu'être bénéfique pour les nombreux chiens utilisés pour la protection, et dont la RACP souhaite assurer le meilleur suivi possible, en s'associant aux travaux que tu mènes.

Les associations de races les plus concernées, CBEI et RACP, doivent œuvrer ensemble pour mener à bien cet ambitieux travail.

Bien amicalement.
Jean-Bernard Moings

BIBLIOGRAPHIE / SITOGRAPHIE

1. **Columelle De l'agriculture - L'économie rurale**
   Tome premier de Columelle ; trad. nouvelle par M. Louis Du Bois
   C. L. F. Panckoucke, 1844. Bibliothèque latine-française. Seconde série**,** Livre 7

2. COPPINGER RAYMOND, et al., 1990, *A decade use of livestock guarding dogs*, in **Procced. 14th Vert. Pest Conf.**, University of California, Davis.

3. COPPINGER R., LORNA COPPINGER, 1980, *Livestock guarding dogs : an old world solution to an age old problem*., in **Country Journal**, n° 7, pp 68-77.

4. http://www.cun-troupeaux.fr/protection/index.htm

5. http://www.loup.org/chiens.htm

   Le chien de protection sur troupeau ovin – Pascal Wick, association ARTUS

6. http://www.protectiondestroupeaux.ch/fr/chiens-de-protection-des-troupeaux/
   AGRIDEA, service suisse charge de la protection des troupeaux

7. http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Protection-et-sante-animales/Aide-a-la-protection-des-troupeaux/Le-dispositif-d-aide
   Services de l'Etat en Savoie - Mesure 7.62 du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes Mise à jour le 04/10/2018